

# RAPPORT SUR LE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

2019



## **LE MOT DU PRESIDENT**



*En 2019, nous ne pouvions pas imaginer ce que 2020 allait nous réserver. La pandémie liée au Covid-19 a bouleversé nos vies, nos habitudes, et chacun a dû s'organiser pour respecter les consignes sanitaires et redoubler de vigilance.*

*Ce rapport annuel 2019 arrive tardivement, certes, mais il a le mérite de tracer les travaux réalisés par le SPECTOM grâce à des résultats concrets, des chiffres, des comparaisons, et des orientations pour l'avenir.*

*L'élimination de nos déchets demeure un sujet d'actualité qui ne doit pas être occulté par la crise sanitaire. La bonne gestion de nos déchets, attentive aux orientations réglementaires, doit contribuer à cette lutte contre le dérèglement climatique, dont les effets dévastateurs se manifestent désormais sur tous les continents.*

*Comment ?*

- En accentuant les actions de prévention car le déchet le plus facile à traiter reste le déchet qui n'existe pas, en promouvant un tri de nos déchets efficace afin d'accroître la valorisation matière, le recyclage des objets, le réemploi, la valorisation énergétique...
- En proposant des collectes toujours plus diversifiées pour bien dissocier nos déchets en fonction de leur nature afin de valoriser au maximum avant d'enfouir.
- Le tout en continuant à offrir un service de proximité, adapté aux caractéristiques du territoire, et en respectant un certain équilibre budgétaire.

*Bonne lecture !*

*Très cordialement*

*Bernard Plano*

## **SOMMAIRE**

### **LE SPECTOM : UNE COLLECTIVITE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE .....3**

- I - Les compétences..... 3
- II – La gouvernance ..... 3
- III - L'organigramme..... 5
- IV - Le territoire..... 6

### **LES TEMPS FORTS DE 2019..... 8**

### **LES INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES DECHETTERIES.....9**

- I – Tonnages et rendement ..... 9
- II – Résultat du contrôle d'accès sur Tournay ..... 13

### **LES INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES COLLECTES..... 15**

- I – Les emballages recyclables (hors verre) ..... 15
- II – Les ordures ménagères..... 18
- III - Le verre ..... 20
- IV - Le carton ..... 21
- V – Les TLC (Textiles, Linges, Chaussures) ..... 21

### **LES INDICATEURS TECHNIQUES POUR LA PRECOLLECTE ..... 22**

### **LES MARCHES ET CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE ..... 23**

- I – Pour les déchetteries ..... 23
- II – Pour la collecte sélective ..... 23
- III – Pour la collecte des ordures ménagères..... 23
- IV – Pour la collecte du verre..... 23

### **LA RECYCLERIE DU PLATEAU ..... 24**

### **COMMUNICATION – TRI - PREVENTION ..... 26**

- I - Interventions sur le tri et la prévention des déchets..... 26
- II – Les chiffres clés de l'année ..... 29

### **LES INDICATEURS FINANCIERS..... 30**

### **LES MOYENS HUMAINS ..... 32**

- I – Effectif au 31/12/2019 ..... 32
- II – Les maladies ..... 35
- III – Les formations ..... 36

### **LES MOYENS TECHNIQUES ..... 37**

### **LES MODES DE TRAITEMENT ..... 38**

### **SCHEMA D'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS..... 40**

### **GLOSSAIRE ..... 41**

## **LE SMECTOM : UNE COLLECTIVITE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE**

La gestion des déchets ménagers, indissociable du développement durable, représente un enjeu important pour la qualité de vie des habitants et pour la collectivité. La gestion des déchets est une activité complexe qui doit concilier différents enjeux : apporter un service adapté aux besoins du territoire, préserver l'environnement et maîtriser les finances publiques. Le SMECTOM du Plateau de Lannemezan Nestes Coteaux mène une politique de gestion des déchets qui répond au mieux à ces 3 enjeux et respecte les prescriptions réglementaires.

### **I - Les compétences**

#### **La collecte**

- Collecte des ordures ménagères (en porte à porte, bacs de regroupement ou point unique) ;
- Collecte sélective (en porte à porte, bacs de regroupement ou colonnes aériennes) ;
- Collecte du verre (en colonnes aériennes) ;
- La collecte des déchets assimilés aux déchets ménagers ;
- La mise à disposition des contenants de collecte, leur maintenance et leur réparation ;
- La collecte des cartons auprès des professionnels sur les communes de Ancizan, Arreau, Beyrède-Jumet, Guchen, Lannemezan et Sarrancolin.
- Collecte en déchetteries (réservée aux particuliers) : le SMECTOM a développé un réseau de 7 déchetteries dont il assure la gestion (Capvern, Galan, Grézian, Hèches, Nestier, Tournay et Trie sur Baise).

#### **Le tri/prévention/communication**

- Elaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;
- Sensibilisation des usagers au tri (scolaires, associations, collectivités, entreprises, grand public) ;
- Mise en place d'actions favorisant la réduction des déchets (dont la Recyclerie du Plateau est l'axe majeur).

#### **Le traitement**

Cette compétence obligatoire est fonctionnelle mais non opérationnelle puisqu'à des fins de mutualisation des coûts le SMECTOM a transféré, depuis le 01/01/2008, la partie traitement de sa compétence au SMTD 65 – Syndicat Mixte de Traitement Départemental des Hautes-Pyrénées.

### **II – La gouvernance**

Le SMECTOM est administré par un Comité Syndical composé de 46 délégués.

Ces délégués sont les représentants élus par les conseils communautaires des Communautés de Communes membres. Les décisions sont prises par l'assemblée délibérante du syndicat à l'unanimité ou à la majorité.

Le Comité Syndical élit un Président, des Vice-Présidents et un Bureau.

## Le Président



Bernard PLANO

## Les Vice-Présidents

### 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente



Joëlle ABADIE  
Relations avec le SMTD65

### 2<sup>ème</sup> Vice-Président



Jean-Claude DUZER  
Collecte

### 3<sup>ème</sup> Vice-Président



André LAFFARGUE  
Déchetteries

### 4<sup>ème</sup> Vice-Président



Michel MILLET  
Traitement

### 5<sup>ème</sup> Vice-Président



Jean-Luc RUMEAU  
Recyclerie

### 6<sup>ème</sup> Vice-Président



Maurice LOUDET  
Biens immobiliers

### 7<sup>ème</sup> Vice-Président



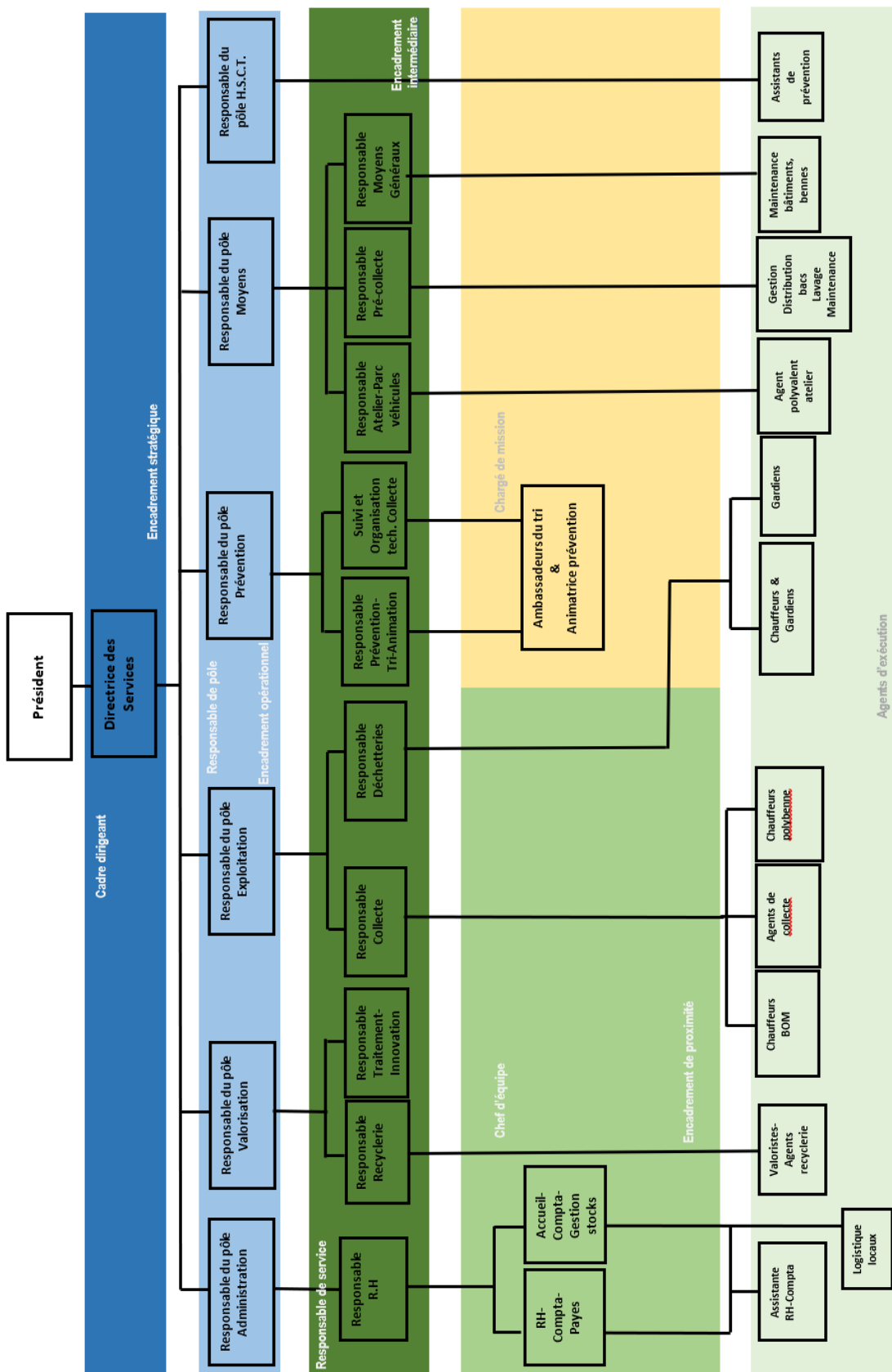
André RECURT  
Biens mobiliers

### 8<sup>ème</sup> Vice-Président



Jean-Paul LARAN  
Hygiène & sécurité

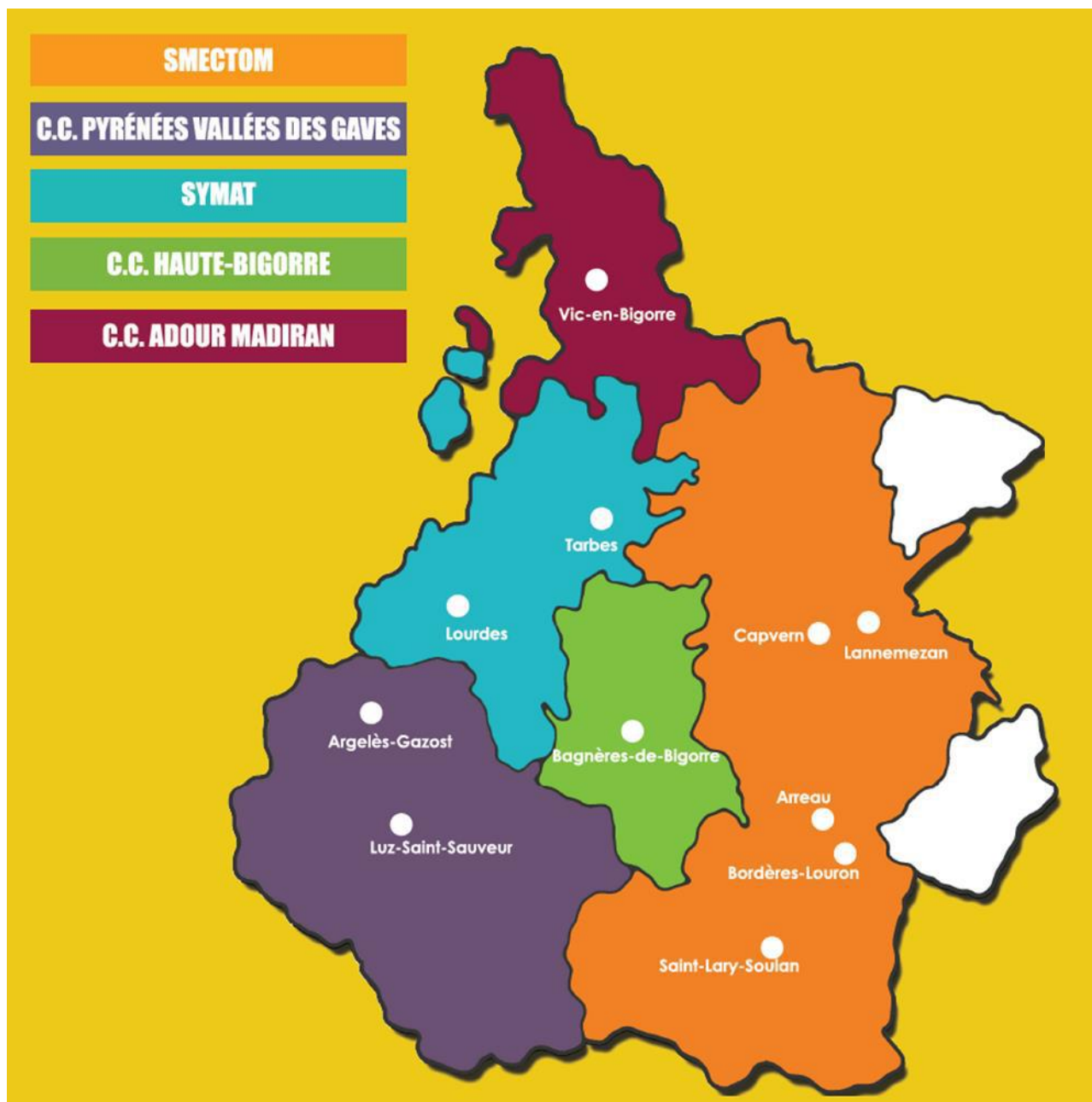
### III - L'organigramme



#### IV - Le territoire

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMECTOM) du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux est chargé de la collecte et du traitement des déchets depuis 2002, à la suite du SIVOM créé en 1978.

Le SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux est un Syndicat Mixte « à la carte » au sens des dispositions de l'article L 5212-16 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il possède une compétence obligatoire (le traitement) et une compétence optionnelle (la collecte).



Le territoire du SMECTOM compte :

- Pour sa zone de compétence traitement (voir carte ci-dessus) : 178 communes et 55 344 habitants (population DGF)
- Pour sa zone de compétence collecte : 150 communes et 42 031 habitants (population DGF)

| MEMBRES                                                                    | ADHERENTS A LA<br>COMPETENCE<br>OBLIGATOIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ADHERENTS A LA<br>COMPETENCE OPTIONNELLE                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, Nestes, Baronnies, Baïses | En représentation substitution pour les <b>55 communes</b> suivantes :<br>Arrodets, Artiguemy, Asque, Avezac-Prat-Lahitte, Batsère, Bazus-Neste, Benqué-Molère, Bonnemazon, Bonrepos, Bourg-de-Bigorre, Bulan, Campistrous, Capvern, Castelbajac, Castillon, Chelle-Spou, Clarens, Escala, Esconnets, Escots, Esparros, Espèche, Espieilh, Fréchendets, Galan, Galez, Gazave, Gourgue, Hèches, Houeydets, Izaux, La Barthe-de-Neste, Labastide, Laborde, Lagrange, Lannemezan, Libaros, Lomné, Lortet, Lutilhous, Mauvezin, Mazouau, Montastruc, Montoussé, Péré, Pinas, Recurt, Réjaumont, Sabarros, Saint-Arroman, Sarlabous, Sentous, Tajan, Tilhouse, Tournous-Devant. |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac                       | En représentation substitution pour les <b>22 communes</b> suivantes :<br>Antin, Bernadets-Débat, Bonnefont, Bugard, Estampures, Fontrailles, Fréchède, Lalanne-Trie, Lamarque-Rustaing, Lapeyre, Lubret-Saint-Luc, Luby-Betmont, Lустar, Mazerolles, Osmets, Puydarrieux, Sadournin, Sère-Rustaing, Tournous-Darré, Trie-sur-Baïse, Vidou, Villembits.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Communauté de Communes Neste Barousse                                      | En représentation substitution pour les <b>18 communes</b> suivantes :<br>Anères, Aventignan, Bize, Bizous, Cantaous, Gènerest, Hautaget, Lombrès, Mazères de Neste, Montégut, Montsérié, Nestier, Nistos, Saint-Laurent de Neste, Saint-Paul, Seich, Tibiran-Jaunac, Tuzaguet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros                          | En représentation substitution pour les <b>37 communes</b> suivantes :<br>Aubarède, Barbazan-Dessus, Bégole, Bernadets-Dessus, Bordes, Bouilh-Péreuilh, Burg, Cabanac, Caharet, Calavanté, Castelvieilh, Castéra-Lanusse, Chelle-Spou, Clarac, Fréchou-Fréchet, Goudon, Jacque, Lanespède, Lespouey, Lhez, Luc, Marquerie, Marseillan, Mascaras, Moulédous, Mun, Oléac-Dessus, Orioux, Oueilloux, Ozon, Peyraube, Peyriguère, Poumarous, Ricaud, Sinzos, Thuy, Tournay.                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Communauté de Communes Aure Louron                                         | Toutes les communes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | En représentation substitution pour les <b>18 communes</b> suivantes :<br>Ancizan, Ardengost, Arreau, Aspin-Aure, Aulon, Barrancoueu, Bazus-Aure, Beyrède-Jumet-Camous, Cadéac, Fréchet-Aure, Gouaux, Grézian, Guchen, Ilhet, Jezeau, Lançon, Pailhac, Sarrancolin. |

## **LES TEMPS FORTS DE 2019**

### **Ressources Humaines :**

- La mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire : le RIFSEEP;

### **Collecte :**

- Mise en place d'un système de géolocalisation sur les camions de collecte afin :
  - D'indiquer la position précise des camions ;
  - D'analyser les déplacements : vitesse instantanée, direction suivie, heure du dernier arrêt, parcours complets de la journée, de la semaine, du mois... ;
  - De bénéficier d'un écran embarqué (check liste, guidage, déclarations anomalies) ;
  - D'avoir un guidage des tournées, notamment pour les chauffeurs remplaçants ;
  - D'intervenir en urgence grâce à la localisation du véhicule.
- Extension des vestiaires du bâtiment collecte (phase étude).

### **Pré collecte :**

- Dotation en bacs OM pour les foyers collectés en porte à porte : 900 foyers des 11 communes appartenant au canton de Pouyastruc, adhérentes au SMECTOM depuis le 01/07/2018 (11640 bacs distribués sur l'ensemble du territoire depuis fin 2018)
- Réalisation d'une étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative et d'une redevance spéciale ;



### **Déchetteries :**

- Fin 2019, un système de contrôle d'accès par badge a été installé à la déchetterie de Grézian et sera mis en service courant 2020 ;
- Réalisation des premières études (géotechniques, géomètre, ...) dans le cadre de la construction du Pôle de Valorisation de Capvern.



### **Animation/communication/tri et prévention**



- En 2019, la mise à disposition auprès des restaurateurs de « Gourmet bag » qui permet désormais de ramener à la maison les restes de son assiette.
- Toujours en 2019, la refonte de notre site internet : il est plein d'infos et d'astuces concernant nos déchets.

### **Hygiène et sécurité**

- Réalisation d'un diagnostic sur les Risques Psycho Sociaux (RPS). Suite à ce diagnostic, certains services ont été réorganisés dans le but d'une recherche permanente de l'amélioration des conditions de travail.



### **Traitement des déchets**

- La candidature du SMTD65 a été retenue par CITEO pour un passage à l'extension des consignes de tri au 01/01/2020 ;
- Création de la SPL TRI-o (collaboration entre le SMTD65, le SIVOM de Saint-Gaudens 31 et TRIGONE 32) avec approbation de ses statuts. Cette SPL aura la charge de la construction et de l'exploitation du futur centre de tri mutualisé et implanté à Masseube (Gers).
- 2019, dernière année d'exploitation du CSDU de Capvern. Ainsi, le SMECTOM a contractualisé un marché avec la société PSI pour le tri et le traitement des encombrants de déchetteries à compter du 1er janvier 2020.
- Réalisation d'une étude interdépartementale dans le cadre de la recherche de solutions innovantes pour le traitement des déchets ménagers résiduels.



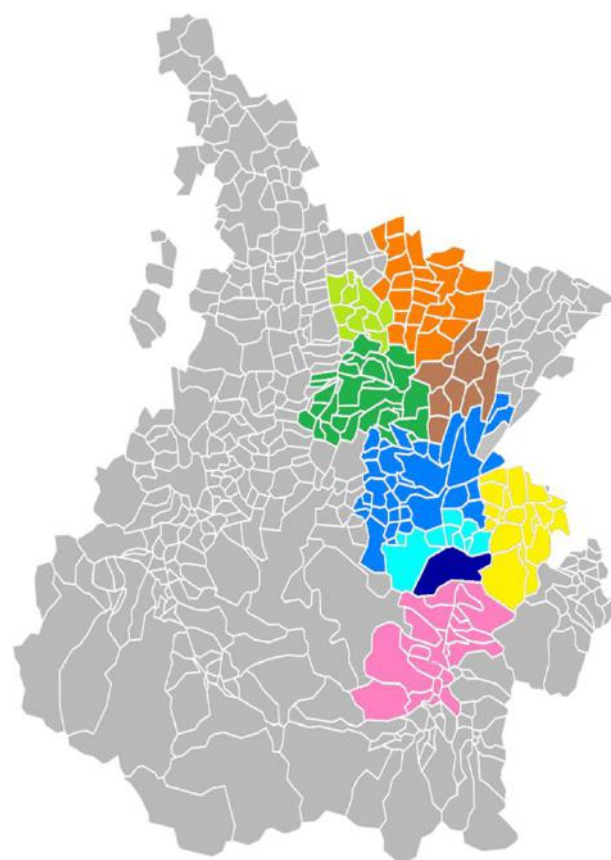
## LES INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES DECHETTERIES

### I – Tonnages et rendement

Les particuliers déposent leurs déchets gratuitement en déchetterie ; les coûts de fonctionnement sont financés par la TEOM (Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères). Les professionnels installés sur le territoire ne sont pas admis dans les déchetteries du SMECTOM, sauf à Trie sur Baise où une tolérance est accordée du fait de l'éloignement de la déchetterie d'entreprise de Lannemezan (PSI).

| Déchetteries   | Planning d'ouverture  |                       |                       |                       |                                |                       |     |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|-----|
|                | lun                   | mar                   | mer                   | jeu                   | ven                            | sam                   | dim |
| Capvern        | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h              | 9h-18h<br>(non stop)  |     |
| Galan          | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     |                       | 9h-12h<br>14h-18h     | 14h-18h<br>(du 15/04 au 15/10) | 9h-12h<br>14h-18h     |     |
| Grézian        | 8h-12h<br>13h30-16h30 | 8h-12h<br>13h30-16h30 | 8h-12h<br>13h30-16h30 | 8h-12h<br>13h30-16h30 | 8h-12h<br>13h30-16h30          | 8h-12h<br>13h30-16h30 |     |
| Hèches         |                       | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     |                       | 14h-18h                        | 9h-12h<br>14h-18h     |     |
| Nestier        |                       | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h              | 9h-12h<br>14h-18h     |     |
| Tournay        |                       | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h              | 9h-12h<br>14h-18h     |     |
| Trie sur Baise |                       | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h     | 9h-12h<br>14h-18h              | 9h-12h<br>14h-18h     |     |

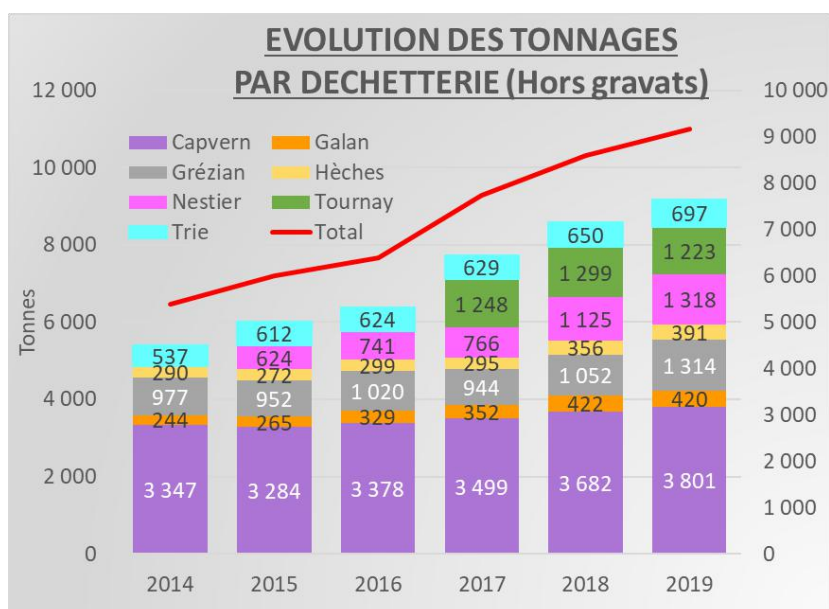
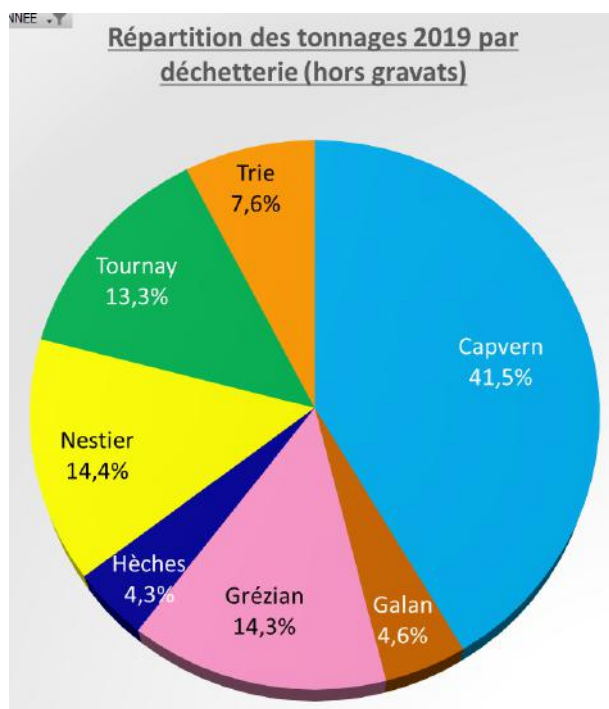
|                                                                                     |                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
|  | Communes desservies par la déchetterie de Trie sur Baise                |
|  | Communes desservies par la déchetterie de Pouyastruc                    |
|  | Communes desservies par la déchetterie de Tournay                       |
|  | Communes desservies par la déchetterie de Galan                         |
|  | Communes desservies par la déchetterie de Capvern                       |
|  | Commune(s) desservies par la déchetterie de Hèches                      |
|  | Communes desservies à la fois par les déchetteries de Capvern et Hèches |
|  | Communes desservies par la déchetterie de Nestier                       |
|  | Communes desservies par la déchetterie de Grézian                       |



Zone de rayonnement des déchetteries

|                                                           | LIEUX D'EXPEDITION                                                                                                                                                          | DESTINATION                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Verre                                                     | <b>VOA</b> - Verrerie D'Albi                                                                                                                                                | Refonte pour fabriquer de nouveaux emballages en verre                                                                    |
| Vêtements                                                 | Le relais 32 (Marcillac)                                                                                                                                                    | Réutilisation, fabrication de chiffons, fabrication d'isolant, exportation, valorisation énergétique.                     |
| DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) | <b>DASTRI</b> (Eco organisme)                                                                                                                                               | Incinération pour éviter tout risque de pollution                                                                         |
| Bois                                                      | <b>PSI</b> (Lannemezan)                                                                                                                                                     | Broyage du bois pour la fabrication de nouveaux objets (tables de ping-pong, étagères, ...)                               |
| Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)                           | <b>Eco DDS</b> (Eco organisme), <b>PSI</b> (Lannemezan) ou <b>CHIMIREC</b> (Tartas)                                                                                         | Élimination sécurisée de chaque type de produit.                                                                          |
| Déchets verts                                             | <b>SMTD65</b> (Capvern)                                                                                                                                                     | Fabrication de compost                                                                                                    |
| Papier                                                    | SUEZ RVPYRENEES (Juillan)                                                                                                                                                   | Fabrication de papier, papier cadeau, essuietout, ...                                                                     |
| Carton brun (1.05)                                        | <b>SAICANATUR</b> (St Giron) pour toutes les déchetteries sauf Galan et Trie sur Baise<br><b>SUEZ RVPYRENEES</b> (Juillan) pour les déchetteries de Galan et Trie sur Baise | Carton d'emballages                                                                                                       |
| Huiles alimentaires                                       | <b>OLEOVIA</b> (Dunkerque)                                                                                                                                                  | Recyclage en produits cosmétiques ou bio-carburant                                                                        |
| Huiles de vidanges                                        | <b>PSI</b> (Lannemezan) ou <b>CHIMIREC</b> (Tartas)                                                                                                                         | Recyclage comme combustible pour alimenter les fours d'usines                                                             |
| Tout venant, encombrants                                  | <b>SMTD65</b> (CSDU de Capvern)                                                                                                                                             | Enfouissement                                                                                                             |
| Gravats et inertes                                        | Sur sites ou <b>PSI</b> (Lannemezan)                                                                                                                                        | Remblais de voirie                                                                                                        |
| Ferraille                                                 | Comminges Métaux Services(Montréjeau), Bigorre Métaux Service (Angos) ou AFM Recyclage (Bordères sur l'Echez)                                                               | Démontage, tri et refonte pour la fabrication de nouveaux objets.                                                         |
| Batteries                                                 | Comminges métaux services(Montréjeau)<br><b>AFM Recyclage</b> (Bordères sur l'Echez)                                                                                        | Tri des divers matériaux et liquides pour élimination ou valorisation.                                                    |
| Piles                                                     | COREPILE(Paris)                                                                                                                                                             | Démontage en usines et valorisation des divers matériaux (Plomb, Cadmium, Zinc, Manganèse, Acier)                         |
| Ampoules, néons                                           | <b>RECYLUM</b> (Eco organisme)                                                                                                                                              | Démantèlement et dépollution                                                                                              |
| DEEE (Déchets Equipements Electr. & Electroniques)        | <b>ECO SYSTEMES</b> (Eco organisme)                                                                                                                                         | Démontage et tri des différents matériaux pour recyclage ou élimination                                                   |
| Capsules Nespresso                                        | SCOP Encre 31 (31120 Portet sur Garonne)                                                                                                                                    | La partie en aluminium est récupérée pour fabriquer à nouveau de l'aluminium et le marc de café est composté              |
| Déchets d'Equipements d'Ameublement (DEA)                 | <b>Eco Mobilier</b> (Eco organisme)                                                                                                                                         | Tri des divers composants pour la fabrication de panneaux de particules, de panneaux isolants, de tatamis, de tuyaux, ... |

La déchetterie de Capvern représente, à elle seule, plus de 40% de la totalité des apports en déchetteries.



En 2019, 11 207 tonnes de déchets ont été collectés en déchetteries soit + 6,8% de plus qu'en 2018.

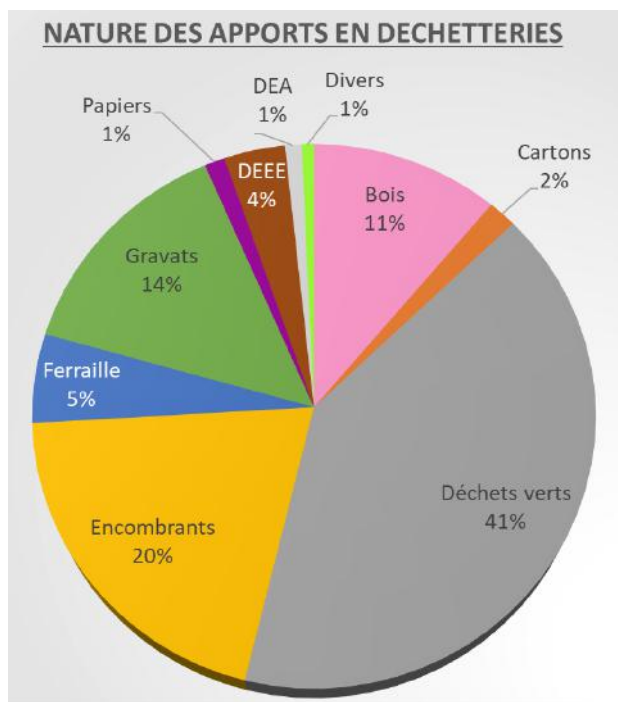
Focus par déchetterie :

| Déchetteries   | Tonnages (%) 2018/2019 |       | A noter                                                                           |
|----------------|------------------------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Capvern        | +3,2%                  | ☹️    | +11% de bois<br>-2% de déchets verts<br>+5% d'encombrants<br>+26% d'Eco mobiliers |
| Galan          | -0,4%                  | 😬     |                                                                                   |
| Grézian        | +24,9%                 | ☹️ ☹️ | +54% de déchets verts                                                             |
| Hèches         | +9,8%                  | ☹️    | +28% de bois<br>+26% d'encombrants                                                |
| Nestier        | +17,1%                 | ☹️ ☹️ | +23% de déchets verts                                                             |
| Tournay        | -5,9%                  | 😬     | -14% de déchets verts                                                             |
| Trie sur Baïse | +7,1%                  | ☹️    | Déchets verts + 11%                                                               |

Comparaison du rendement en déchets entre le SMECTOM et le département :

| Année 2019                                                     | Rendement<br>SMECTOM<br>(kg/hab/an) | Rendement<br>départemental<br>(kg/hab/an) |       |       |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------|-------|-------|
| Rendement déchetteries (hors<br>déchets verts et hors gravats) | 139*                                | 130                                       | ☹️    | + 7%  |
| Rendement déchets verts                                        | 126*                                | 93                                        | ☹️ ☹️ | + 36% |

\*Calculs effectués avec la population INSEE 2019



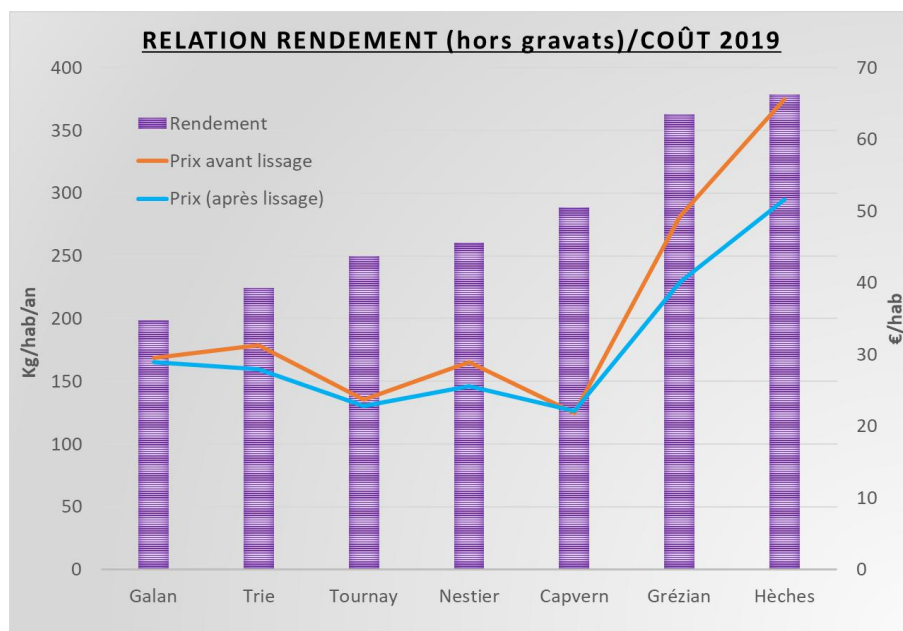
41% des apports sont des déchets verts.

Les déchetteries de Hèches et Grézian ayant le plus fort rendement possèdent également les coûts par habitants les plus élevés.

$\text{Rendement} = \text{tonnage} / \text{hab} / \text{an}$

Un rendement élevé s'explique par :

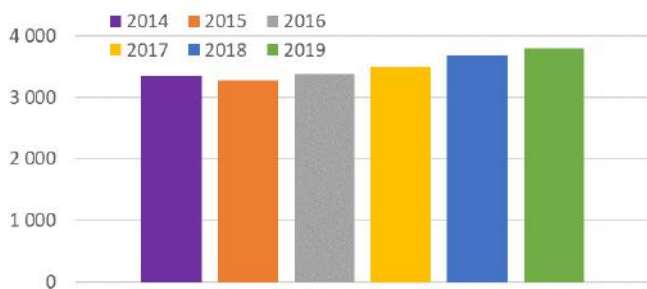
- Des tonnages trop importants par rapport au nombre d'habitant
- Un nombre d'habitant trop faible par rapport aux tonnages produits



## II – Résultat du contrôle d'accès sur Tournay

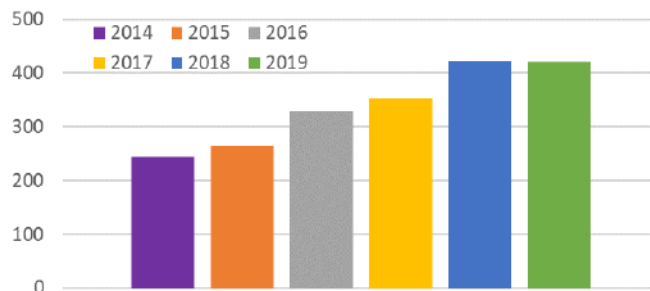
Evolution des tonnages (hors gravats) depuis 2014, sur les déchetteries du SMECTOM.

Evolution des tonnages sur la déchetterie de Capvern (hors gravats)



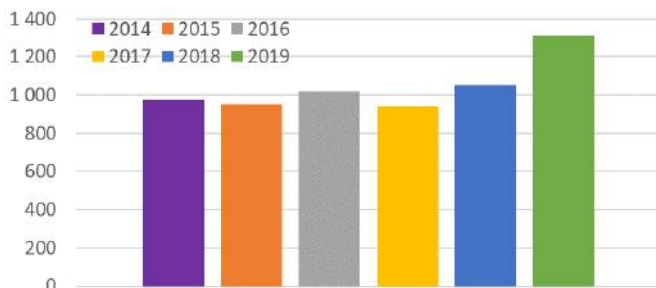
2019/2018=+3,2%

Evolution des tonnages sur la déchetterie de Galan (hors gravats)



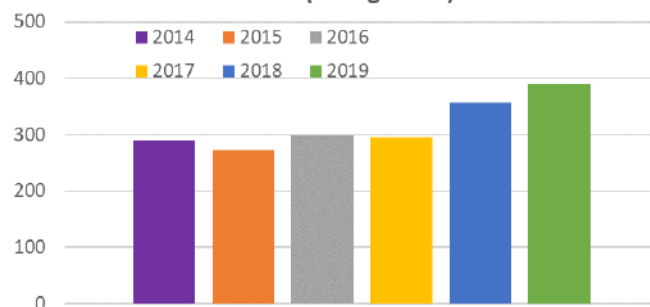
2019/2018=-0,4%

Evolution des tonnages sur la déchetterie de Grézian (hors gravats)



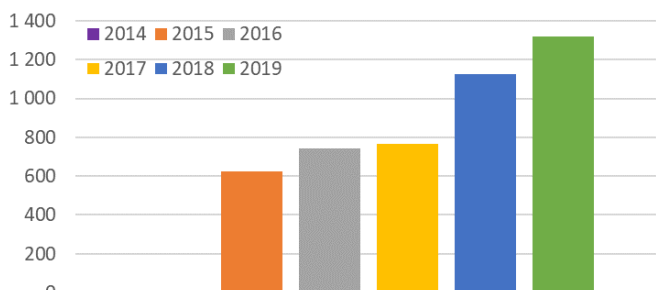
2019/2018=24,9%

Evolution des tonnages sur la déchetterie de Hèches (hors gravats)



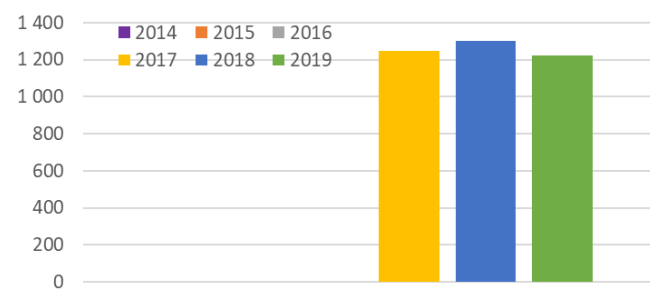
2019/2018=9,8%

Evolution des tonnages sur la déchetterie de Nestier (hors gravats)



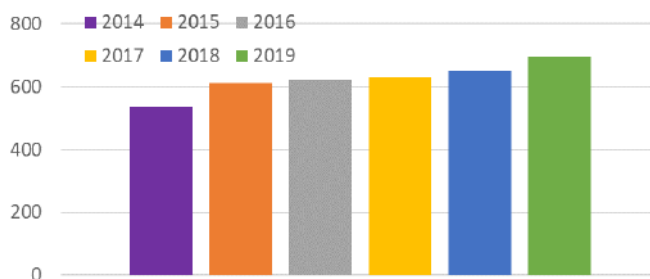
2019/2018=17,1%

Evolution des tonnages sur la déchetterie de Tournay (hors gravats)



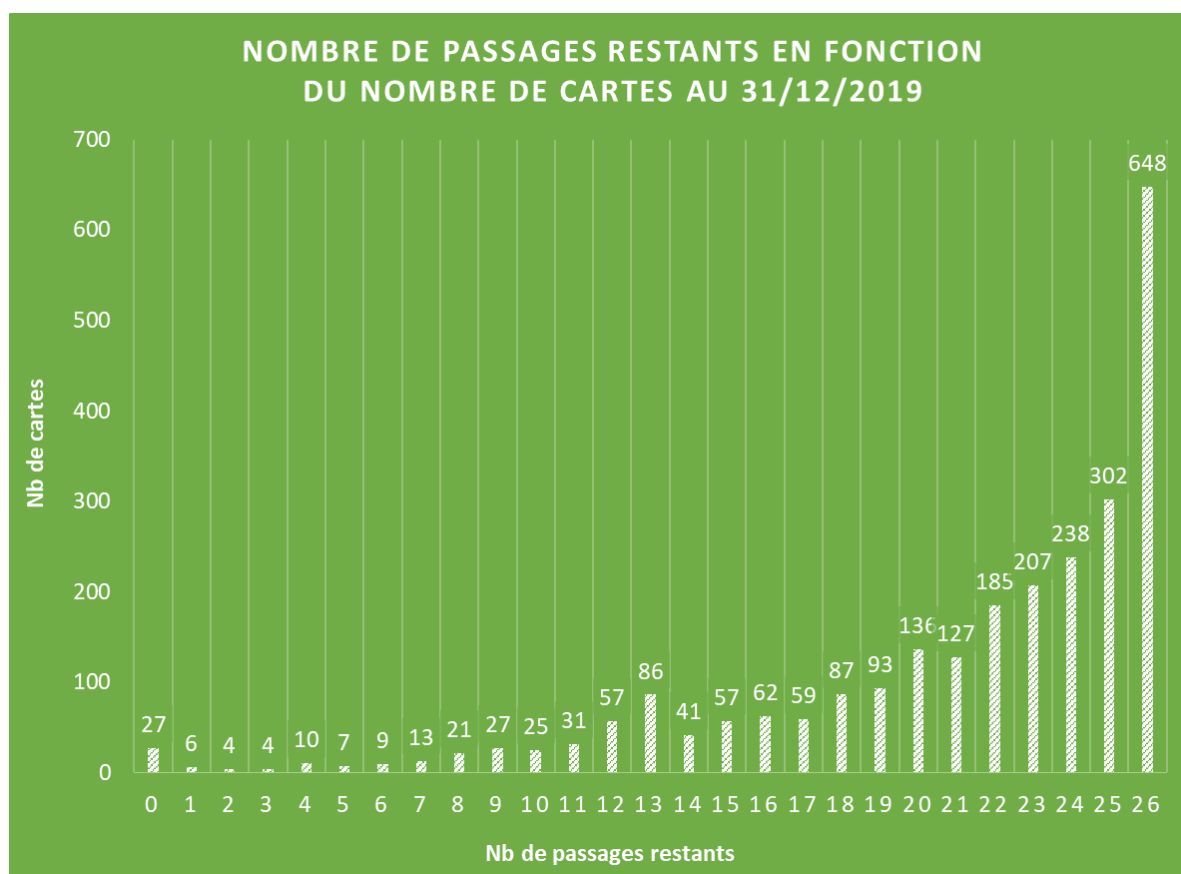
2019/2018=-5,9%

Evolution des tonnages sur la déchetterie de Trie sur Bâise (hors gravats)

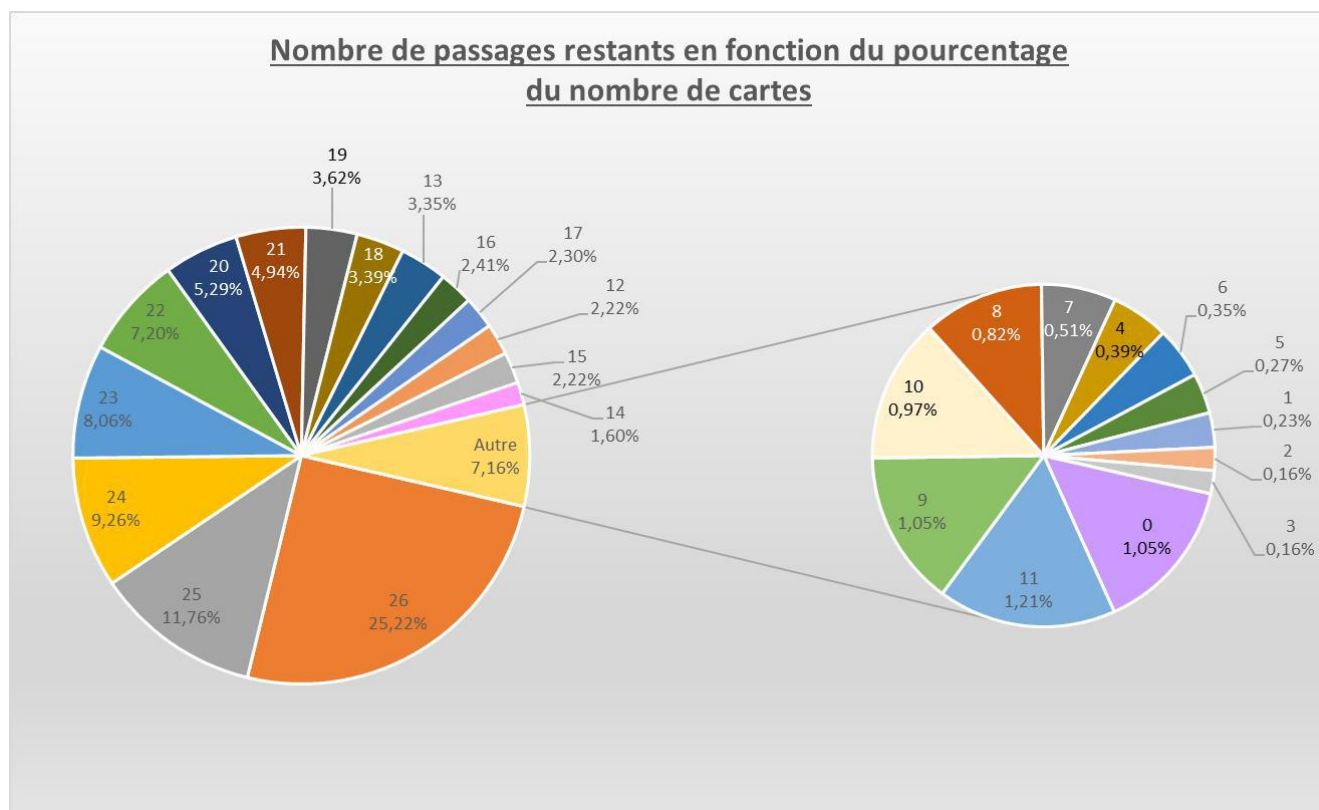


2019/2018=7,1%

Comme nous le constatons sur ces graphiques, seule la déchetterie de Tournay rencontre une nette diminution de ces tonnages (-6%), conséquence du contrôle d'accès puisqu'en 2019 elle était la seule équipée de ce système.



Seulement 27 cartes n'ont plus aucun passage soit 1,05%

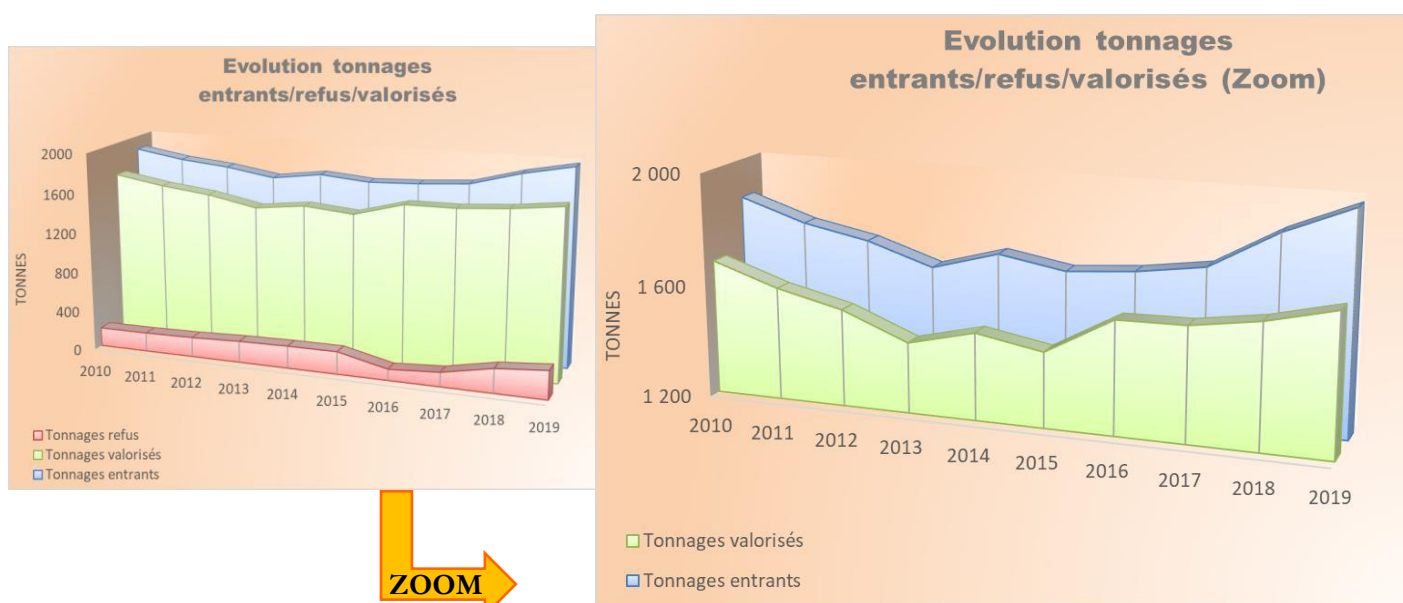


En 2019, 90,62% des détenteurs de cartes n'ont pas utilisé la moitié de leurs passages !  
Plus de 25% des détenteurs de cartes (soit 648) ne se sont jamais rendus à la déchetterie.

Au 31/10/2020, ce sont 95,63% des détenteurs de cartes qui n'ont pas utilisé la moitié de leurs passages !

## LES INDICATEURS TECHNIQUES POUR LES COLLECTES

### I – Les emballages recyclables (hors verre)

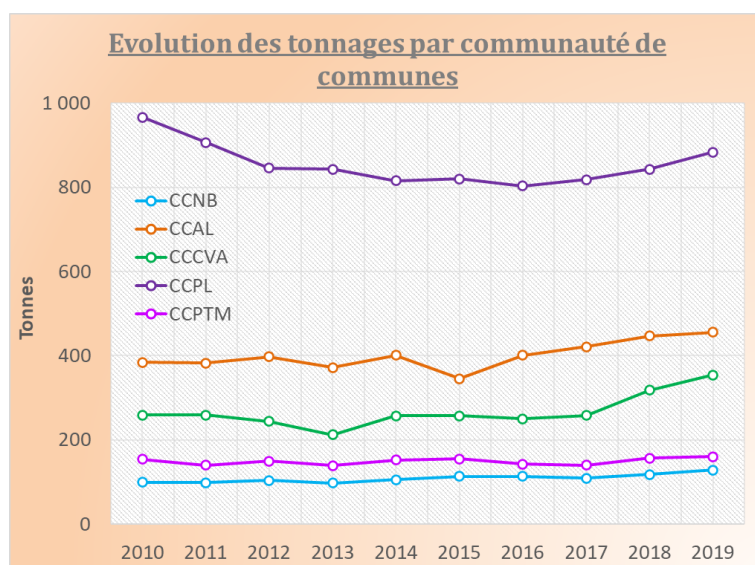


Malgré une augmentation des tonnages entrants au centre de tri, les tonnes réellement valorisées restent stables du fait d'un taux de refus en hausse.

|                                    | 2018  | 2019         |   |        |
|------------------------------------|-------|--------------|---|--------|
| Tonnages entrants au centre de tri | 1 882 | <b>1 982</b> | 😊 | +5,3%  |
| Refus (en tonnes)                  | 242   | <b>284</b>   | 😞 | +17,3% |
| Tonnages valorisés                 | 1 640 | <b>1 698</b> | 😊 | +3,5%  |

|         | Tonnages<br>2018 | Tonnages<br>2019 |   |       |
|---------|------------------|------------------|---|-------|
| CCPLNBB | 843              | <b>883</b>       | 😊 | +4,8  |
| CCAL    | 447              | <b>456</b>       | 😊 | +2,0% |
| CCCVA   | 318              | <b>354</b>       | 😊 | +11,5 |
| CCNB    | 118              | <b>128</b>       | 😊 | +9,0% |
| CCPTM   | 157              | <b>161</b>       | 😊 | +2,5  |

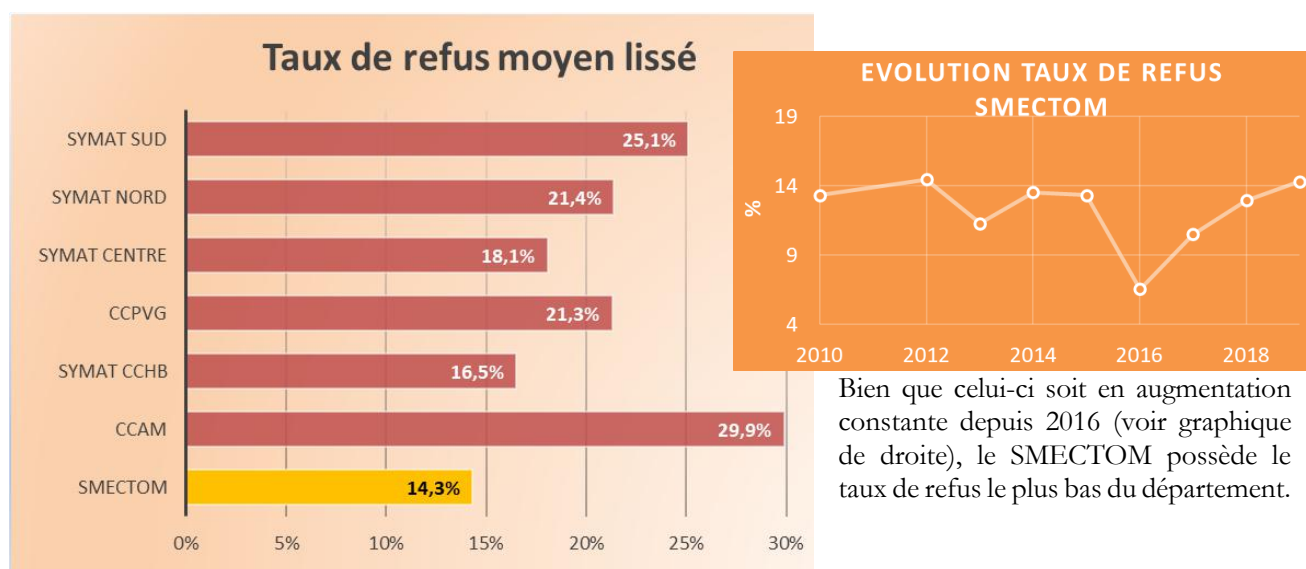
Globalement, toutes les communautés de communes voient leurs tonnages augmenter en 2019.



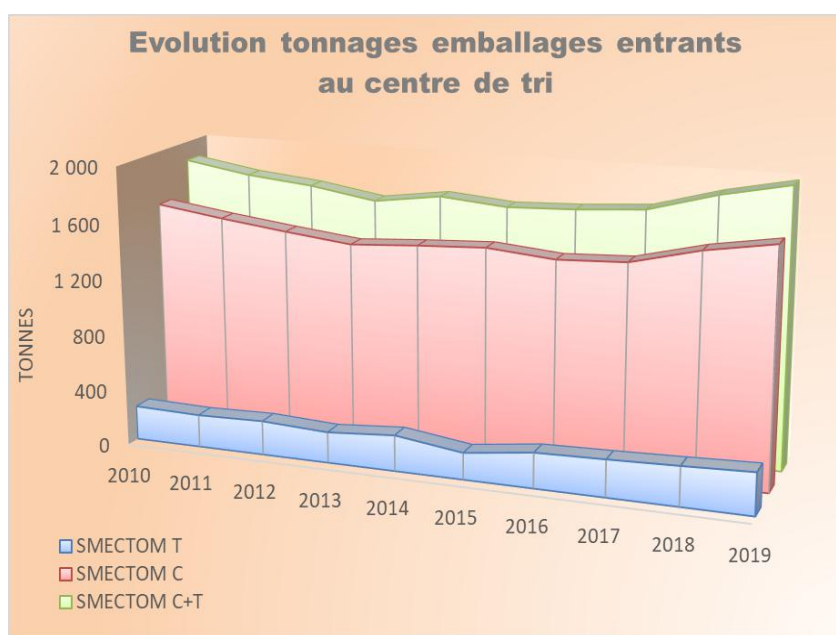
| 2019                                                             | SMECTOM | SMTD65 |    |      |
|------------------------------------------------------------------|---------|--------|----|------|
| Rendement sur les tonnages entrants au centre de tri (kg/hab/an) | 49*     | 57     | ☹️ | -14% |

\*Calculs effectués avec la population INSEE 2019

Sur le territoire du SMECTOM, les rendements sur les tonnages entrants au centre de tri sont inférieurs de 14% à ceux de l'ensemble du département.



Tous les ans, 12 caractérisations sont réalisées en dehors de la chaîne du tri pour chacune des collectivités. Il s'agit de déterminer, pour chacune d'entre elles, les pourcentages de chaque matériau collecté et trié ainsi que le taux de refus, afin d'identifier le tonnage qui repart (après tri) en enfouissement.



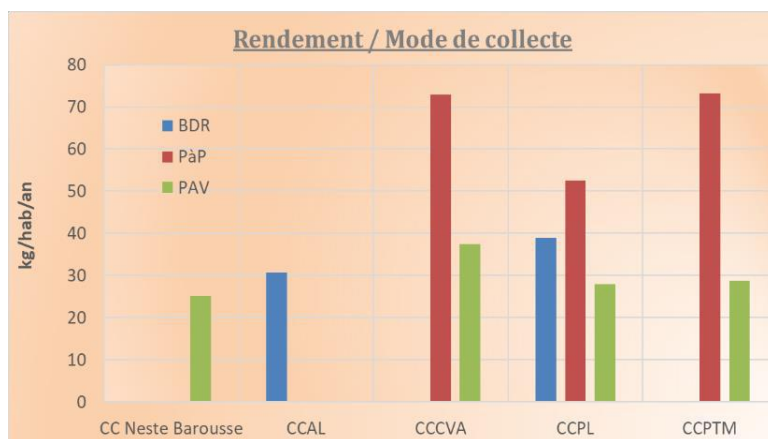
Les tonnages provenant des territoires adhérents au traitement seul (CC Aure 2008 + CCHVA+CCVL) représentent 15% du tonnage global.

SMECTOM T = tonnages entrants au centre de tri issus des territoires adhérents au traitement seul

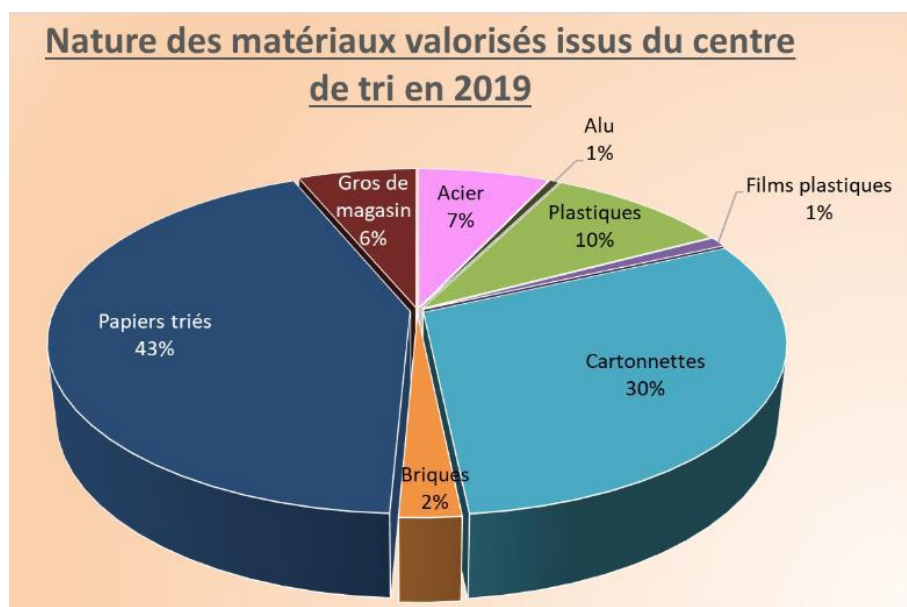
SMECTOM C = tonnages entrants au centre de tri issus des territoires adhérents à la collecte

SMECTOM C+T = SMECTOM T + SMECTOM C

| Communauté de Communes             | Mode de collecte (pour les emballages)                                                                          |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CCPL NBB                           | <b>Porte à Porte :</b><br>Lannemezan, Pinas, La Barthe de Neste, Avezac, Capvern<br><b>Bacs de regroupement</b> |
| CC CVA                             | <b>Porte à Porte :</b> Tournay<br><b>Colonnes aériennes</b>                                                     |
| CC NB                              | <b>Colonnes aériennes</b>                                                                                       |
| CCPTM                              | <b>Porte à Porte :</b> Trie/Baïse<br><b>Colonnes aériennes</b>                                                  |
| CCAL<br>(Territoire collecte seul) | <b>Bacs de regroupement</b>                                                                                     |



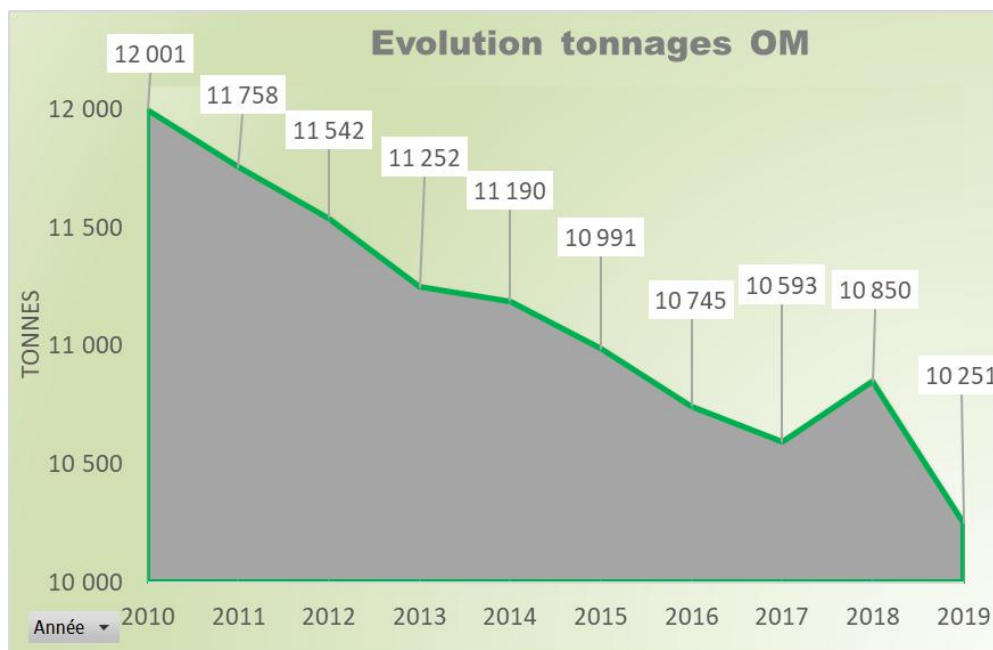
Le graphique ci-dessus montre que les rendements sont bien plus élevés pour les collectes en porte à porte par rapport aux bacs de regroupement ou aux colonnes. Toutefois un juste milieu reste à définir entre le rendement et le coût de la collecte (la collecte en porte à porte étant bien sûr la plus chère).



Plus de 40% des produits sortants du centre de tri sont des papiers et 30% sont des cartonnettes d'emballage.

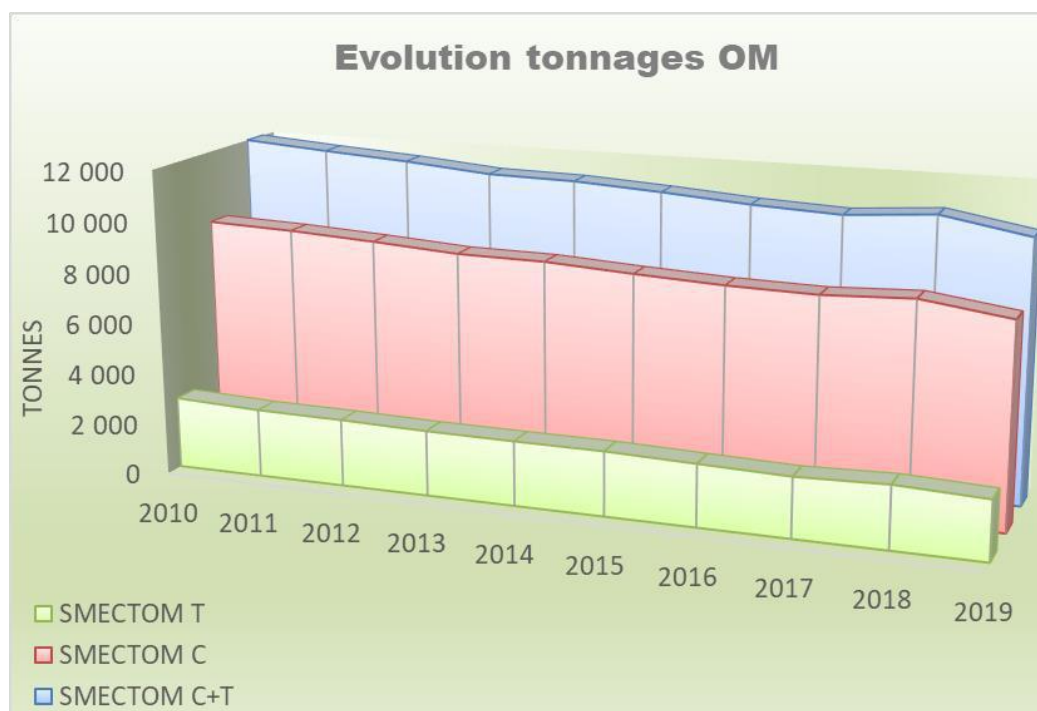
*Gros de magasin = restes de papiers en mélange*

## II – Les ordures ménagères



Malgré un pic en 2018 (dû à l'arrivée de 11 communes le 01/07/2018), nous pouvons noter une diminution constante de nos ordures ménagères.

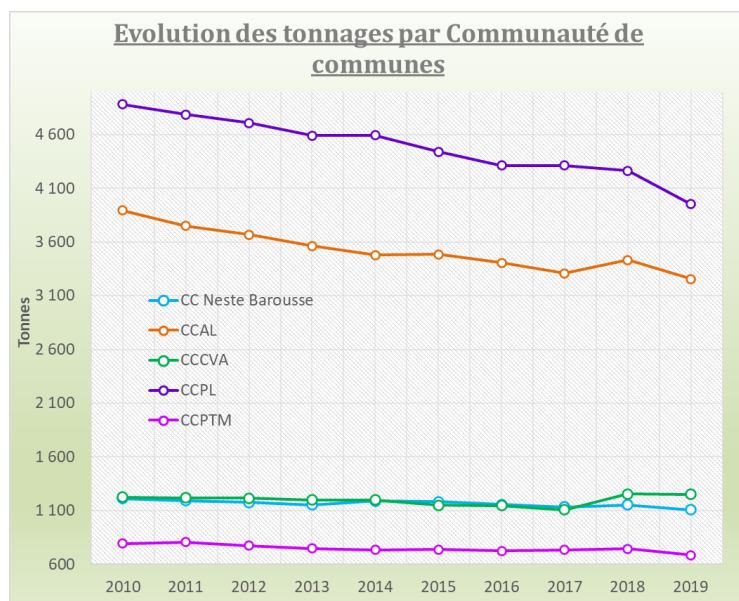
|             | 2018   | 2019          |       |
|-------------|--------|---------------|-------|
| Tonnages OM | 10 850 | <b>10 251</b> | -5,5% |



Les tonnages provenant des territoires adhérents au traitement seul (CC Aure 2008 + CCHVA + CCVL) représentent 15% du tonnage global.

SMECTOM T = tonnages entrants au centre de tri issus des territoires adhérents au traitement seul  
 SMECTOM C = tonnages entrants au centre de tri issus des territoires adhérents à la collecte  
 SMECTOM C+T = SMECTOM T + SMECTOM C

|          | Tonnages | Tonnages |   |        |
|----------|----------|----------|---|--------|
|          | 2018     | 2019     |   |        |
| CCPL NBB | 4 264    | 3 951    | 😊 | -7,3%  |
| CCAL     | 3 432    | 3 255    | 😊 | -5,1%  |
| CCCVA    | 1 255    | 1 252    | 😐 | -0,24% |
| CCNB     | 1 153    | 1 108    | 😊 | -3,9%  |
| CCPTM    | 746      | 684      | 😊 | -8,3%  |



Seule la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros voit ses tonnages en OM quasiment stagner en 2019. Cela est une conséquence de l'arrivée des 11 communes du canton de Pouyastruc au 1<sup>er</sup> juillet 2018 qui influent ici sur une année complète.

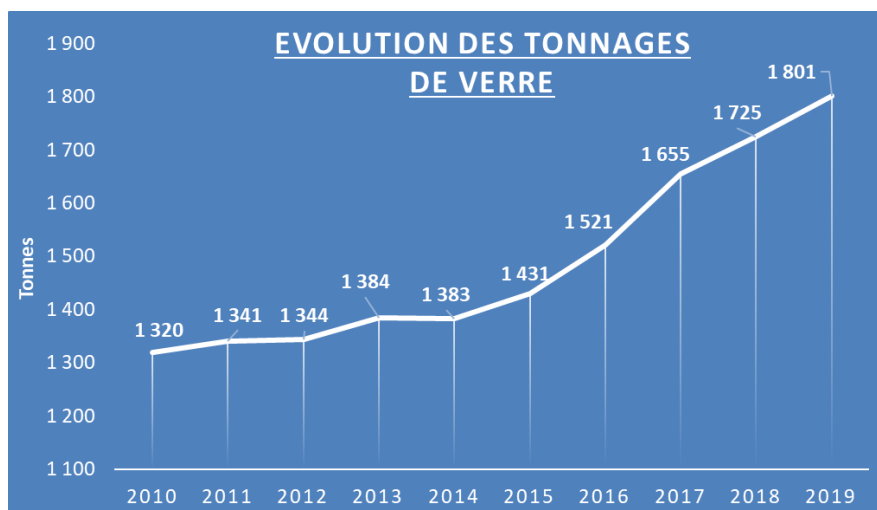
| 2019                                                        | SMECTOM | SMTD65 |   |       |
|-------------------------------------------------------------|---------|--------|---|-------|
| Rendement sur les tonnages en ordures ménagères (kg/hab/an) | 255*    | 245    | 😞 | +4,1% |

\*Calculs effectués avec la population INSEE 2019

La quantité d'ordures ménagères produite par habitant est supérieure de 4% sur le territoire du SMECTOM par rapport à l'ensemble de département.

### III - Le verre

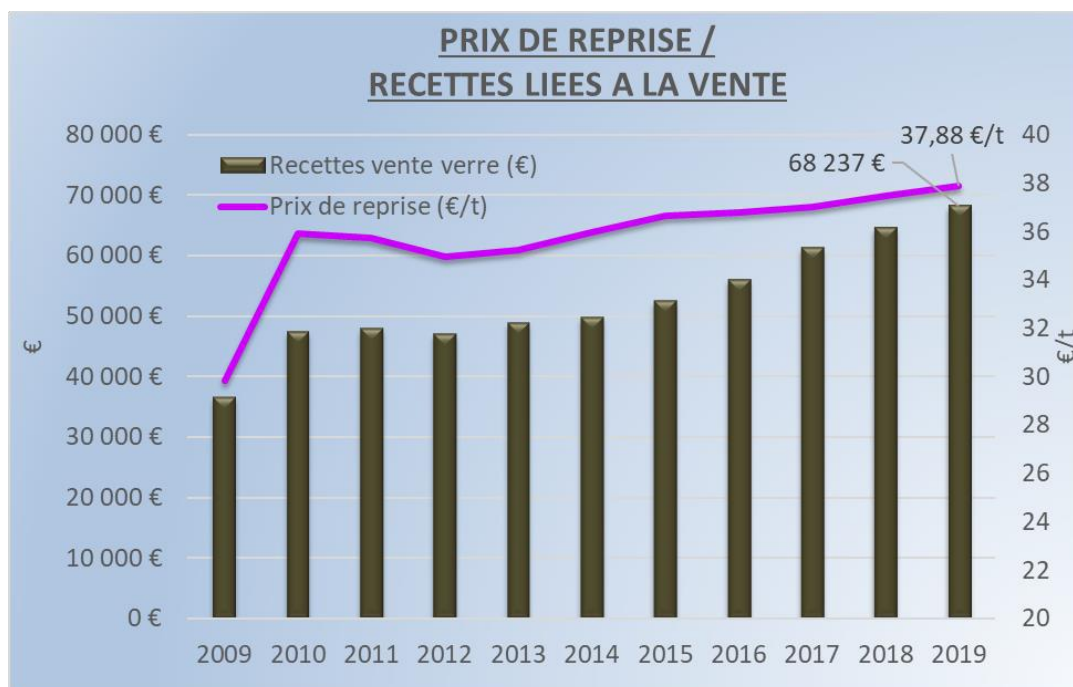
Tonnage 2019 : 1 801 tonnes  
Evolution 2018/2019 : +4,4%



| 2019                                            | SMECTOM | SMTD65 |      |
|-------------------------------------------------|---------|--------|------|
| Rendement sur les tonnages en verre (kg/hab/an) | 45*     | 38     | +18% |

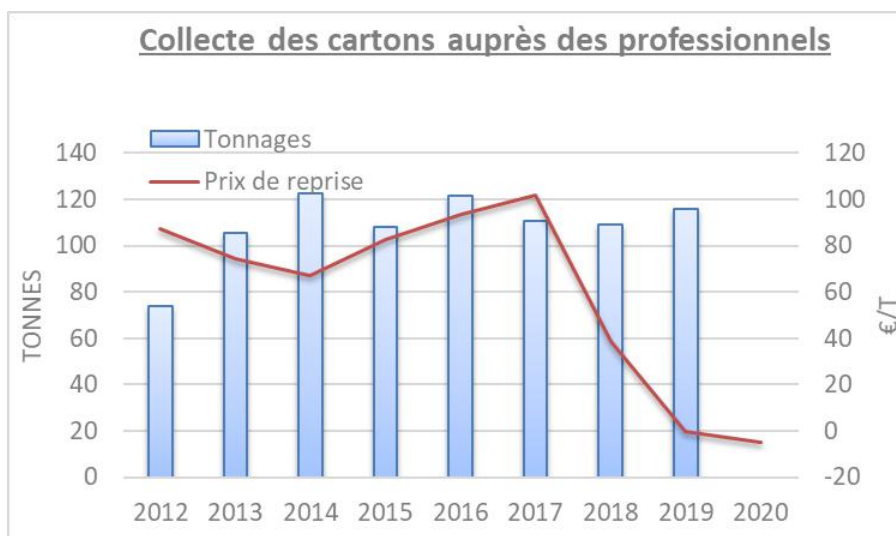
\*Calculs effectués avec la population INSEE 2019

Le rendement en verre du SMECTOM est supérieur de 16% à celui des Hautes-Pyrénées.



#### IV - Le carton

Le SMECTOM effectue une collecte des cartons auprès des professionnels de son territoire depuis mai 2011 sur les communes de : Ancizan, Arreau, Beyrède-Jumet, Guchen, Lannemezan et Sarrancolin.



**Tonnages**  
2019/2018 : + 6%

A noter l'effondrement du prix de reprise du carton brun qui est à 0 €/t en 2019. A partir de 2020, le carton deviendra une dépense (au lieu d'une recette jusqu'ici) puisque son prix de reprise passera à -5€/tonne !

#### V – Les TLC (Textiles, Linges, Chaussures)



Les Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC) font l'objet d'une collecte séparée qui comprend les produits suivants :

- tous les vêtements homme, femme et enfant ;
- le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux...) ;
- les chaussures et articles de maroquinerie.

Le SMECTOM a conventionné avec Le Relai 32 pour la collecte des TLC. A cette fin, des bornes sont réparties sur le territoire collecté du SMECTOM. Le relai organise leur vidage et trie les produits en privilégiant la réutilisation et le recyclage.



29 bornes (1 borne pour 1 260 habitants)

141 tonnes collectées (+12,2% par rapport à 2018)

3,9 kg/hab/an

## LES INDICATEURS TECHNIQUES POUR LA PRECOLLECTE

Le parc du SMECTOM est composé de :

|                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ordures ménagères</b>    |                                                                                     | <p>1 172 Bacs de regroupement</p> <p>10 831 bacs individuels</p>                                                                                                                            |
| <b>Déchets recyclables</b>  |    | <p>705 Bacs de regroupement</p> <p>4 711 bacs individuels</p> <p>181 PAV (=colonne aériennes) soit 1 pour 109 habitants</p>                                                                 |
| <b>Verre</b>              |                                                                                                                                                                      | <p>304 PAV (=colonnes aériennes) soit 1 colonne pour 137 habitants.</p> <p><i>Seules 4 communes ne sont pas équipées en colonnes à verre : Ardengost, Fréchet-Aure, Ilhet et Seich.</i></p> |

|                                       |                                    |        |
|---------------------------------------|------------------------------------|--------|
| Nombre d'opérations réalisées en 2019 | Bacs mis en place                  | 11 596 |
|                                       | Bacs retirés                       | 257    |
|                                       | Bacs réparés                       | 206    |
|                                       | Bacs remplacés (vols, brûlés, ...) | 39     |

## LES MARCHES ET CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE

### I – Pour les déchetteries

| Com Com        | Pôles        | Nature de la prestation                                                                          | Type de contrat | Durée                     | Recettes 2019 |
|----------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------|---------------|
| CC Aure Louron | CC 2008 Aure | Marché d'enlèvement et traitement des déchets de la déchetterie cantonale de la "Prade de Camou" | Marché public   | 4 ans jusqu'au 31/01/2020 | 25 368 €      |

La partie « Traitement » du marché est assurée par la société PSI et la partie enlèvement des bennes a rapporté 25 368 € en 2019.

### II – Pour la collecte sélective

| Structure             | Nature de la prestation                                   | Type de contrat | Durée                             | Recettes 2019 |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|---------------|
| Hôpital de Lannemezan | Collecte, transport et traitement des emballages ménagers | Marché public   | Renouvelé par tacite reconduction | 3 402 €       |

### III – Pour la collecte des ordures ménagères

| Structure             | Nature de la prestation                      | Type de contrat | Durée                             | Recettes 2019 |
|-----------------------|----------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|---------------|
| Hôpital de Lannemezan | Collecte et traitement des ordures ménagères | Marché public   | Renouvelé par tacite reconduction | 85 841 €      |

### IV – Pour la collecte du verre

| Com Com                   | Pôles                     | Nature de la prestation        | Type de contrat                  | Durée                     | Recettes 2019 |
|---------------------------|---------------------------|--------------------------------|----------------------------------|---------------------------|---------------|
| CC Aure Louron            | CC 2008 Aure              | Collecte et transport du verre | Contrat de prestation de service | 4 ans jusqu'au 30/06/2022 | 16 963 €      |
|                           | CCHVA                     |                                |                                  |                           |               |
|                           | CCVL                      |                                |                                  |                           |               |
| CC Coteaux du Val d'Arros | Déchetterie de Pouyastruc | Collecte et transport du verre | Contrat de prestation de service | 2 ans jusqu'au 31/12/2019 | 1 720 €       |

## LA RECYCLERIE DU PLATEAU

### Les dates clés :

**2016** : mise en place d'une zone de réemploi sur la déchetterie de Capvern avec installation d'un conteneur maritime pour le stockage des objets ;

**Novembre 2016** : Ouverture du magasin « la Recyclerie du Plateau » au centre-ville de Lannemezan ;

**2018** : installation de 2 autres conteneurs de stockage sur les déchetteries de Trie sur Baïse et Nestier ;

**2018** : Acquisition d'un fourgon pour faire la tournée des déchetteries et récupérer les objets mis de côté pour le réemploi ;

**2019** : mise en place d'un conteneur de stockage supplémentaire sur la déchetterie de Tournay ;



**Avril 2019** : mise en service d'une caisse enregistreuse afin de faciliter le travail des agents lors des encaissements et pour les comptes en fin de journée.

**Août 2019** : signature d'un bail de location type commercial pour le magasin du centre-ville et pour une durée de 3 ans.

### Où déposer les objets en état de réemploi ?

- Soit dans une des 4 déchetteries (Capvern, Trie sur Baïse, Nestier et Tournay) où les agents valoristes de la recyclerie ou les gardiens de déchetterie (avec l'accord des usagers) les récupéreront ;
- Soit directement au magasin du centre-ville de Lannemezan (les jours d'ouverture uniquement).

### Objectifs de la Recyclerie :

- Participer à la réduction des déchets ;
- Vendre à petit prix après une remise en état éventuelle ;
- Soutenir l'économie locale à travers la création d'emplois ;
- Sensibiliser à l'environnement les usagers des déchetteries et les clients du magasin.

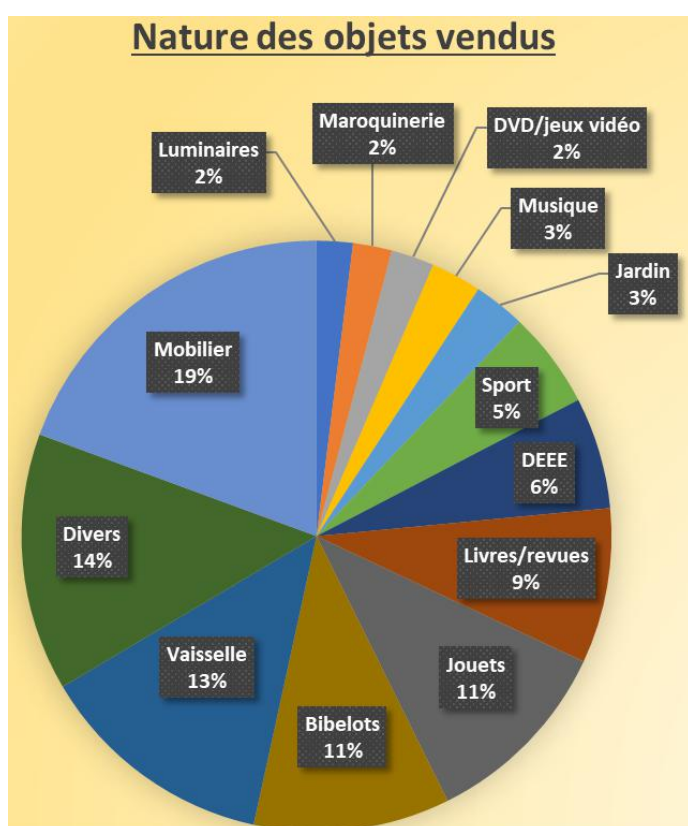
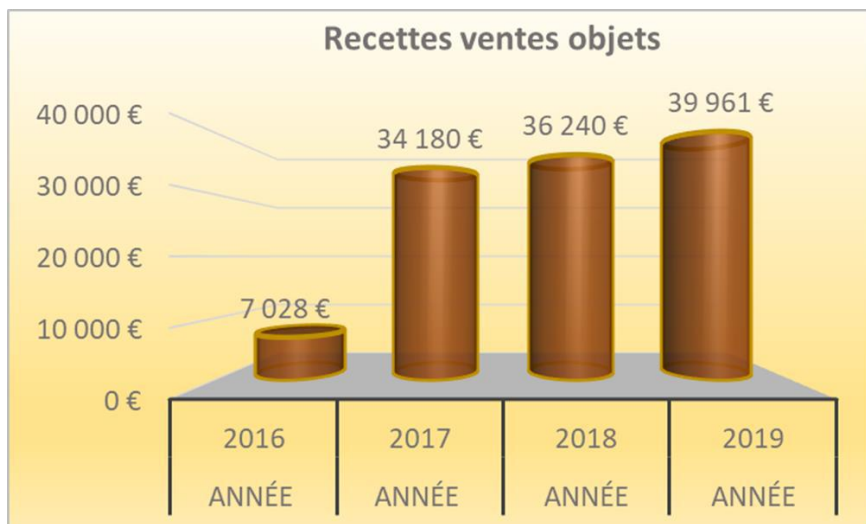
### Bilan d'activité 2019 :

- 41,2 tonnes récupérées en déchetterie (+31,2 % par rapport à 2018) ;
- 7,2 tonnes d'apports volontaires au magasin (+18 %) ;
- 32,8 tonnes réemployées (vendues) (+21,9 %) ;
- **Taux de valorisation : 67,8 %**
- 16 807 visiteurs (+8.7 %) ;
- Moyenne de 126 personnes/jour d'ouverture ;
- 44 755 objets vendus (+25,5 %) ;



### Bilan financier :

- Recettes directes : 39 961 €  
(+10,2 % par rapport à 2018)
- Recettes induites  
(enfouissement évité) : 4 948 €



Divers = literie, sanitaire, bricolage, auto, fournitures scolaires, animalerie, bijoux, ...

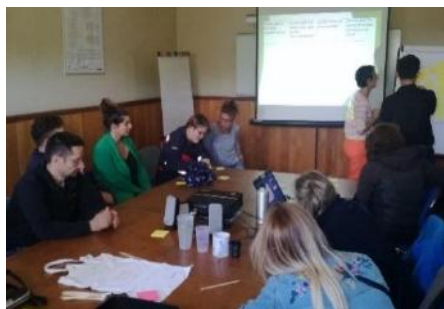
Afin de sensibiliser le public à la diminution des déchets, le magasin de la Recyclerie a accueilli diverses activités en collaboration avec le service prévention du SMECTOM :

- « Journée gratuité » : 690,35 kg d'articles mis à disposition des clients à titre gracieux ;
- Diverses animations réalisées par les ambassadeurs du tri ;
- Ateliers de couture de l'association « La Fibre Utile » ;
- Récupération de piles usagées pour la journée Téléthon (une pile = un don).

### Perspectives d'évolution

Le frein essentiel à la poursuite de l'amélioration de nos chiffres (en termes de tonnages et de taux de valorisation) réside essentiellement en la surface trop réduite des locaux de la recyclerie. C'est une des raisons qui a amené le Comité Syndical du SMECTOM à se positionner favorablement sur la construction d'un Pôle de Valorisation constitué d'une déchetterie moderne avec, en amont, une recyclerie qui sera dotée d'un grand magasin de vente, d'ateliers pouvant accueillir un chantier d'insertion, d'une salle pédagogique et de divers bureaux.

### I - Interventions sur le tri et la prévention des déchets



#### Visites du centre de tri

Au total, ce sont **95 adultes** qui ont visité le centre de tri de Capvern issus de différentes structures telles que : Mission Locale de Lannemezan, l'ESAT du Plateau et des jeunes du Service Universel sont venues faire la visite du centre de tri.

#### Interventions auprès des scolaires

L'année 2019 a permis de continuer le projet « Établissements témoins » lancé en 2018 en concertation avec l'Éducation Nationale. Ce projet a pour but de responsabiliser les établissements scolaires vis-à-vis de leurs déchets et d'impulser différentes actions. L'intérêt de ce projet est qu'il engage l'ensemble des personnels de l'école, en plus des élèves à réduire et mieux trier leurs déchets. Ont ainsi travaillé avec le SPECTOM :

- ✓ Le collège d'Arreau
- ✓ L'école créative de Benqué-Molère ;
- ✓ Les écoles des Bourtoquets et du Guérissa pour la commune de Lannemezan ;
- ✓ L'école de Peyraube ;
- ✓ L'école de Sinzos ;
- ✓ L'école de Tournous-Darré ;
- ✓ Le collège de Trie-sur-Baïse ;
- ✓ L'école et le collège de Saint-Laurent-de-Neste.

En 2019, le SPECTOM a sensibilisé au total 728 collégiens à travers différentes animations et actions.

Le SPECTOM a notamment travaillé avec le collège Beaulieu de Saint-Laurent-de-Neste, dont l'objectif est l'obtention du label « Établissement en démarche de développement durable ». Tout au long de l'année un travail a été fait en collaboration avec le Conseil Départemental 65 ainsi que le personnel de cuisine, de surveillance et de l'équipe éducative afin de mesurer et de réduire le gaspillage alimentaire au sein du collège. La réduction du gaspillage alimentaire représente la première étape dans la prévention des déchets ; le compostage des restes de cuisine et/ou d'assiette arrivant en second lieu.

#### Autres animations en direction du public jeune

Hors temps scolaire, le SPECTOM a sensibilisé 43 enfants sur leur temps périscolaire (centres de loisirs de Capvern et de Trie-sur-Baïse).

#### Intervention en direction du public adulte

**Journée de l'environnement à Arkema (mai 2019)** dont l'objectif était de sensibiliser le personnel d'Arkema à la prévention et au tri des déchets au travers d'échanges d'expériences des pratiques entre collègues sur les gestes du quotidien.



### Sensibilisation lors de la dotation en bacs des foyers de 11 communes du canton de Pouyastruc

Cette opération a mobilisé nos agents pendant deux semaines, début juillet, afin d'assurer la distribution de 800 bacs à ordures ménagères dans les 11 communes du canton. Ce fut l'occasion de rappeler les consignes de tri et de sensibiliser au compostage plus de **800 personnes**. Cette opération aura aussi permis à plus de **240 foyers d'acheter un composteur**.

### Nettoyage des abords d'une route d'Avezac par les jeunes adultes de la mission locale de Lannemezan

Cette action a permis en plus du nettoyage d'un lieu devant lequel on passe régulièrement, de faire prendre conscience de l'importance de réduire la production de déchets, mais également de réfléchir à leur manière de consommer.

### Stands sur des événements

Les ambassadeurs ont tenu des stands sur plusieurs événements :

- A la Recyclerie du Plateau (journée de la gratuité en mai, ateliers avec les casques de réalité virtuelle ; ateliers lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets) ;
- A la Biocoop ;
- A la Maison du Patrimoine de Saint-Lary-Soulan ;
- A la Foire Agricole de Tarbes (organisé par le SMTD65) ;
- Au Big Bag Festival de Bagnères de Bigorre (organisé par le SMTD65) ;
- A Bordes, avec l'association les Arrosiennes ;
- Au magasin Point Vert à Trie/Baïse ;
- A Bize, pour la fête des plantes ;
- Au jardin de Cantaous, avec l'association d'insertion ;
- A l'entreprise ARKEMA, lors de la journée de l'environnement
- Aux Intermarchés de Trie/Baïse et de Capvern



*Animation à Trie, magasin Point Vert*



*Atelier participatif : « comment réduire ses déchets ? » à Bize*



*Journée de la gratuité à la Recyclerie du Plateau (mai 2019).*

## Communication

- **Le Journal du SPECTOM** avec des articles sur l'extension des consignes de tri, le Gourmet Bag, un jardin témoin...
- **Refonte du site internet du SPECTOM** en vue de le moderniser. Les usagers ont désormais la possibilité d'engager des démarches (obtenir une carte de déchetterie, demander un nouveau bac) grâce à des formulaires en ligne. Une carte interactive a également été créée, ainsi qu'une interface permettant de connaître les jours de collecte en fonction des communes.
- **Rédaction de communiqués de presse** en amont et en aval des événements organisés.
- **Réalisation de deux documents** : « Compostage » et « Jardinage au naturel » téléchargeables sur le site internet
- **Radio Festival Lannemezan** : 2 reportages d'Evelyne Verdier « Jardins Témoins » et « Gourmet bag »

## Développement de la pratique du compostage

1. **Organisation d'une animation grand public à Cantaous dans le cadre de la semaine nationale du compostage de proximité** où une visite des jardins de Cantaous (chantier d'insertion-maraîchage) a été organisée avec les employés et bénévoles des lieux. Des animations sur le compostage, le paillage et le jardinage au naturel ont également été proposées par le SPECTOM.

2. **Installation de composteurs en établissements :**

- Au centre de vacances Jean Pouzet à Guchen ;
- Au centre de vacances Oxygers à Arreau ;
- Au collège Beaulieu de Saint-Laurent-de-Neste ;
- Au collège Astarac Bigorre de Trie-sur-Baïse ;
- A la maison des jeunes de Trie-sur-Baïse ;
- A l'école d'Avezac ;
- A la caserne de pompiers de Lannemezan.

A noter également le suivi, afin d'assurer le bon fonctionnement, des composteurs installés les années précédentes ; cela implique l'apport de broyat, le retournement, le vidage du compost mûr avec distribution aux participants et recherche de nouveaux référents si besoin.



*Composteur grande capacité installé au centre de vacances d'Arreau.*



*Animation compostage à l'école de Saint-Laurent-de-Neste.*



*Récolte de compost au Collège d'Arreau*

### 3. Installation de composteurs dans les cimetières

On estime qu'au moins la moitié des déchets de cimetière sont des déchets verts, donc valorisables sur place. En 2019, 20 mairies se sont engagées dans le compostage des déchets verts de cimetière. Un suivi (1 à 2 fois par an pour contrôler le bon compostage et vider le compost) est nécessaire et permet aussi d'échanger avec agents et élus sur l'entretien des espaces verts.

### Le Broyage

Les séances de broyage se font 1 fois par mois dans chaque déchetterie.



*Broyage et exposition sur les techniques du paillage Déchetterie de Trie sur Baïse*

### Le Gourmet Bag et les restaurateurs

Le Gourmet Bag est une boîte qui permet de ramener à la maison son repas non terminé, et de finir de le déguster chez soi. Ce projet a été mené en partenariat avec le Pays des Nestes, dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire de Territoire). Des Boîtes en carton estampillées « Gourmet Bag » et une signalétique pour les tables ont été distribuées aux 10 restaurants volontaires (*liste ci-dessous*) pour participer à cette opération, afin de limiter le gaspillage alimentaire.

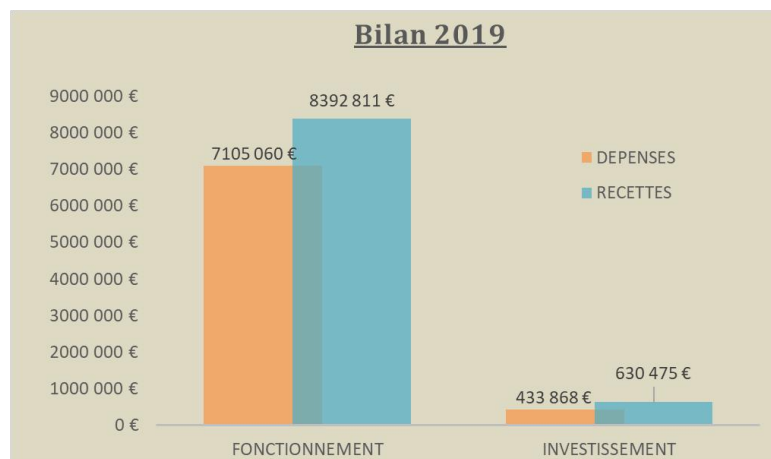


*L'Arbizon (ARREAU) - Le paléo (AVENTIGNAN) - Le relais du castéra (NESTIER)  
- Les Arcades (GALAN) - La demi-lune (LANNEMEZAN) - Le Trident (LANNEMEZAN) - L'auberge basque (OZON) - Le Mascaras (MASCARAS) -  
L'authentique (VIGNEC) - La flambée auroise (ST LARY SOULAN)*

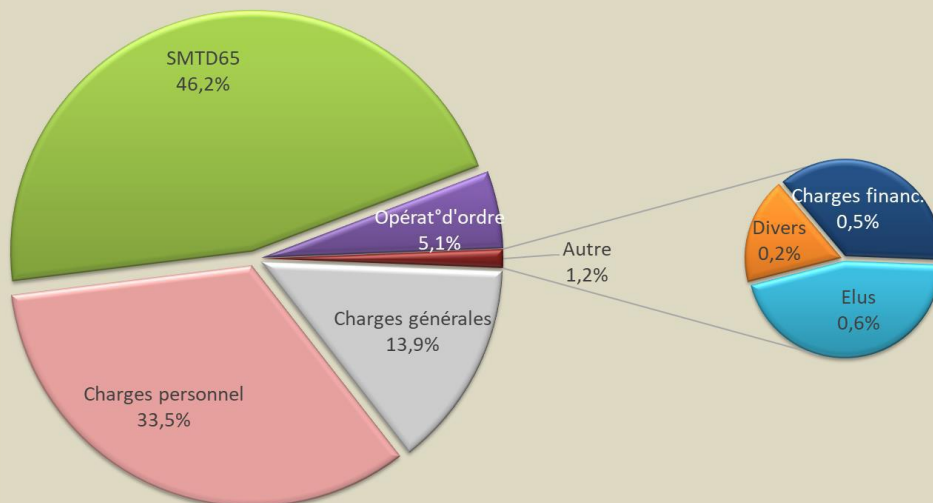
## II – Les chiffres clés de l'année

| Nature des interventions                        | 2019   | 2018   |
|-------------------------------------------------|--------|--------|
| Visiteurs du Centre de tri de Capvern           | 95     | 229    |
| Collégiens sensibilisés                         | 728    | 853    |
| Primaires sensibilisés                          | 331    | 338    |
| Adultes sensibilisés lors de la dotation en bac | 833    | 7 600  |
| Personnes sensibilisées lors de stands          | 470    | 380    |
| Total de composteurs grande capacité installés  | 8      | 6      |
| Nombre d'emprunteurs d'écocups                  | 79     | 67     |
| Nombre de gobelets jetables évités              | 40 695 | 26 010 |
| Adultes sensibilisés lors du broyage            | 287    | -      |
| Personnes ayant utilisé le service du broyage   | 146    | -      |
| Nombre de jours d'utilisation du broyeur        | 52     | -      |
| Total de bois broyé en m3                       | 171    | -      |

## LES INDICATEURS FINANCIERS



### Dépenses de fonctionnement : 7 105 060 €

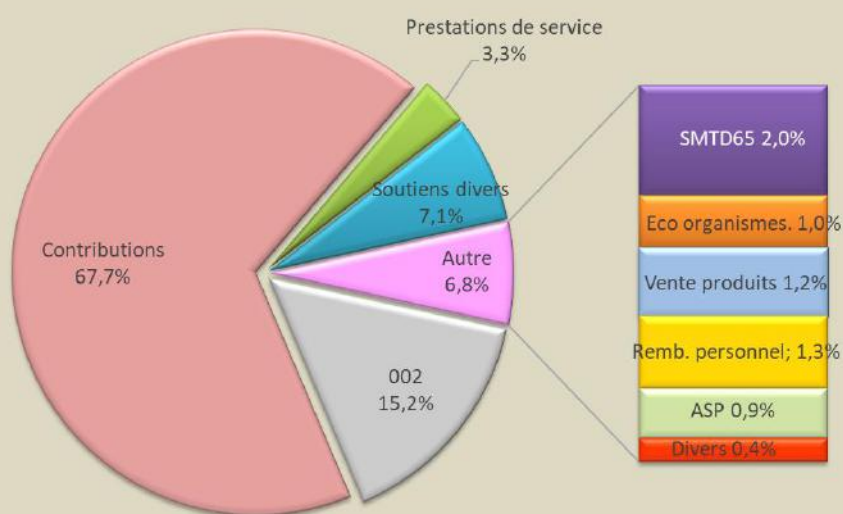


*SMTD65 = contributions versées au SMTD65 + traitement des encombrants*

*Opérations d'ordre = amortissements*

*Charges financières = intérêts d'emprunts + ICNE*

### Recettes de fonctionnement : 8 392 811 €



*002 = excédent reporté*

*Soutiens divers = Citéo (emballages & papiers) + soutien au développement durable + ADEME (PLP)*

*SMTD65 : mutualisation*

*Eco organismes = OCAD3E + Eco mobilier + EcoDDS + Eco TLC*

*Produits des ventes : ferraille, papier, cartons, composteurs, brass-compast, bio seaux, objets recyclerie*

*Remboursements personnels : maladies et mises à disposition*

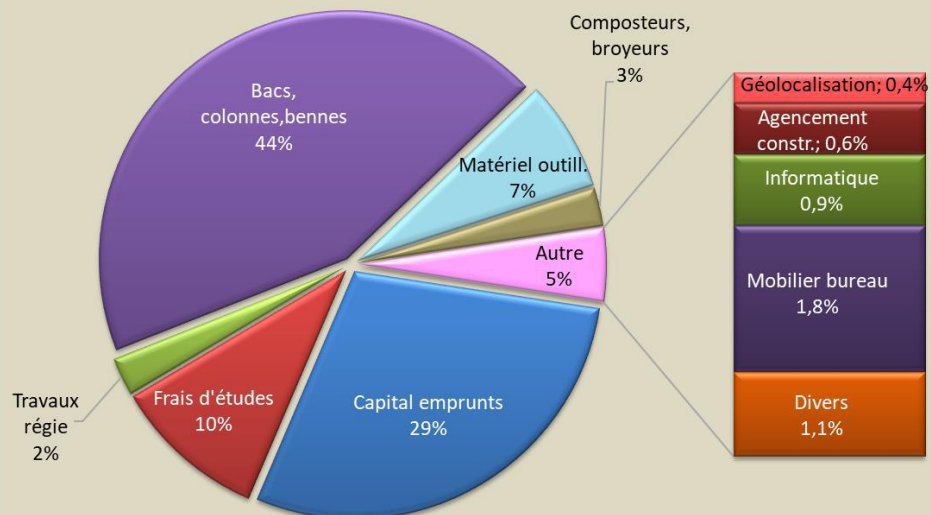
Contributions des adhérents :  
5 679 430 €

Pour le SMTD65  
57,8%

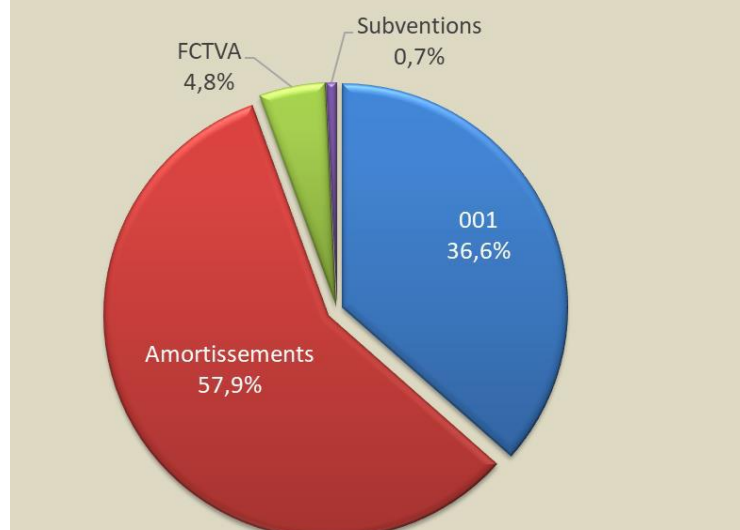
Pour le SMECTOM  
42,2%

57,8% des contributions versées par les collectivités servent au paiement du SMTD65, le restant servant au fonctionnement du SMECTOM.

### Dépenses d'investissement : 433 868 €



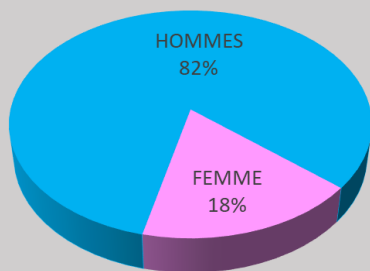
### Recettes d'investissement : 630 475 €



## LES MOYENS HUMAINS

### I – Effectif au 31/12/2019

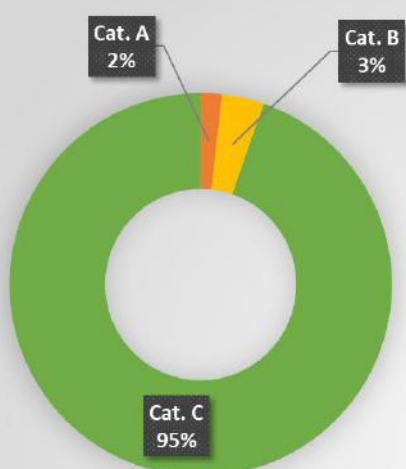
**Répartition Hommes/Femmes**



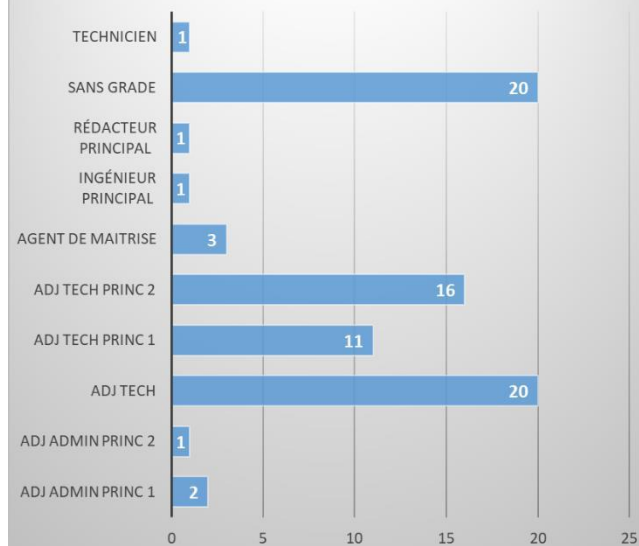
**Nb d'agents par statut**



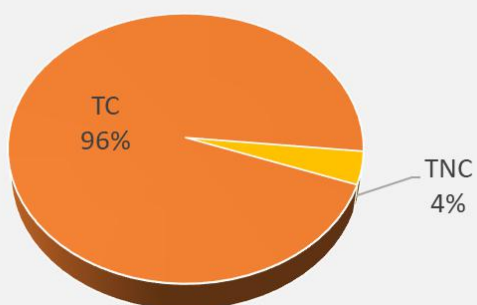
**Catégorie hiérarchique des titulaires**



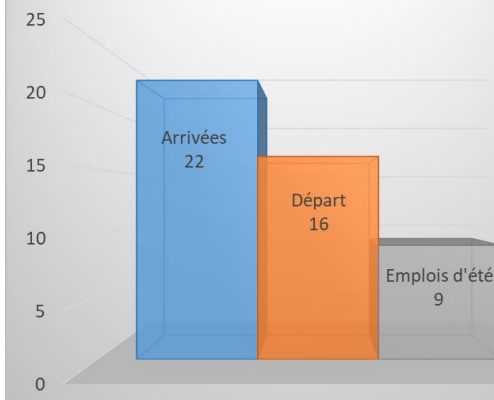
**Nb d'agents par grade**

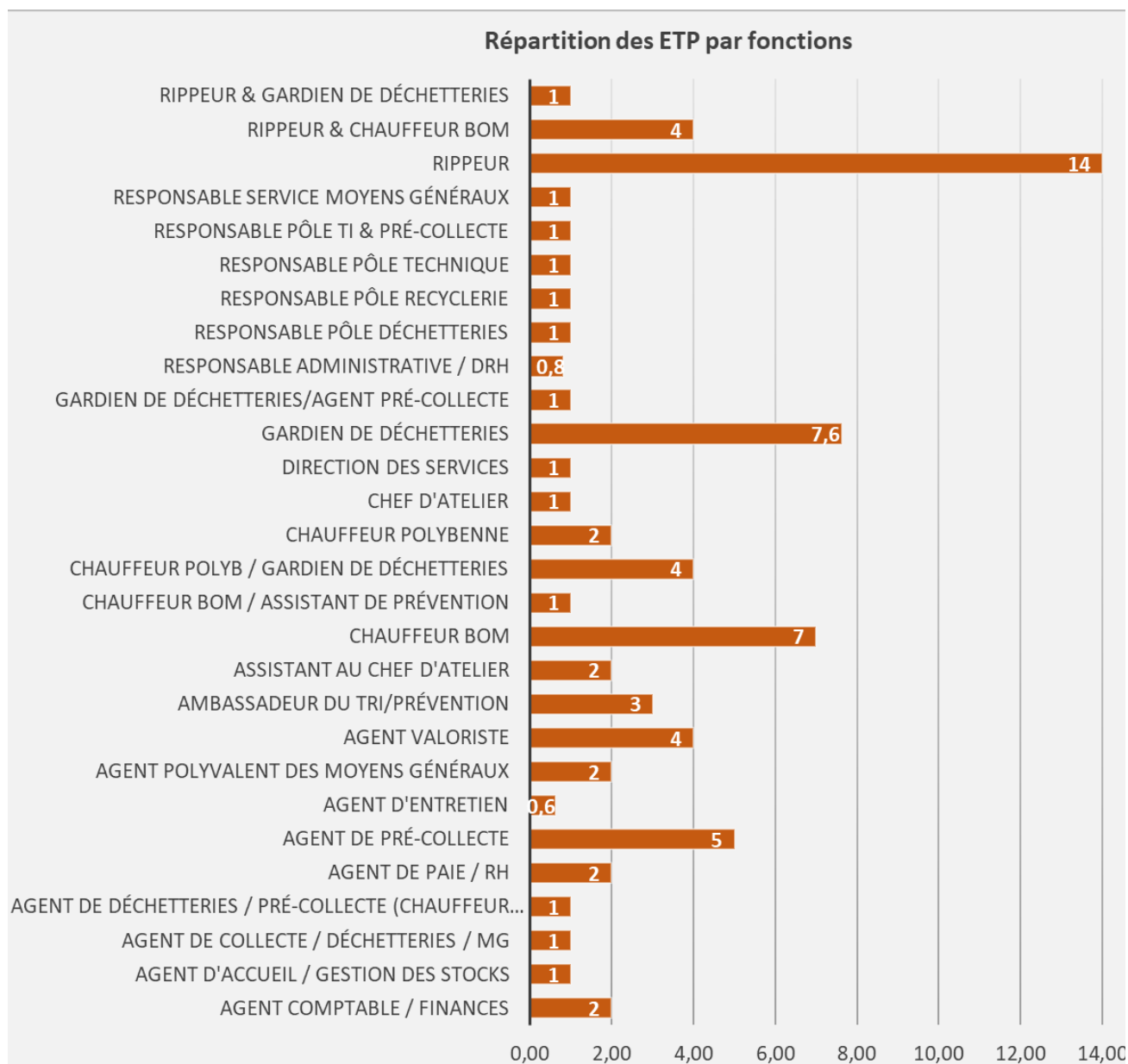
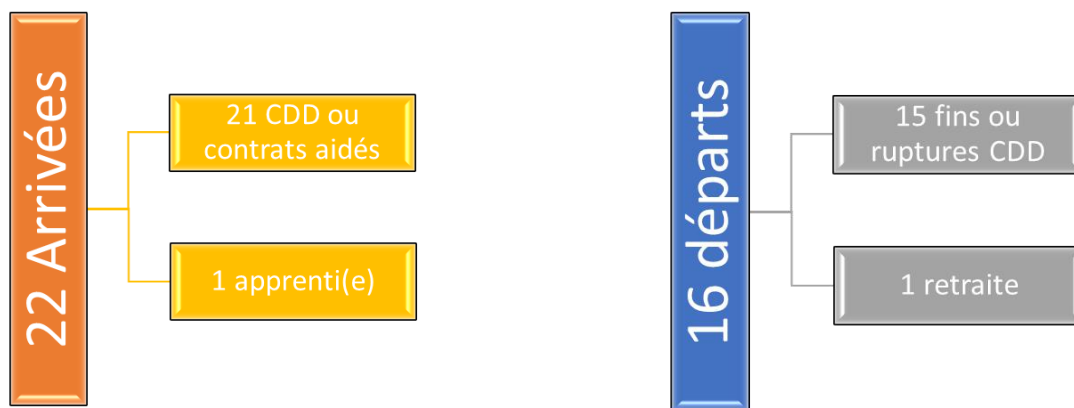


**Temps complet (TC) / Temps Non Complet (TNC)**

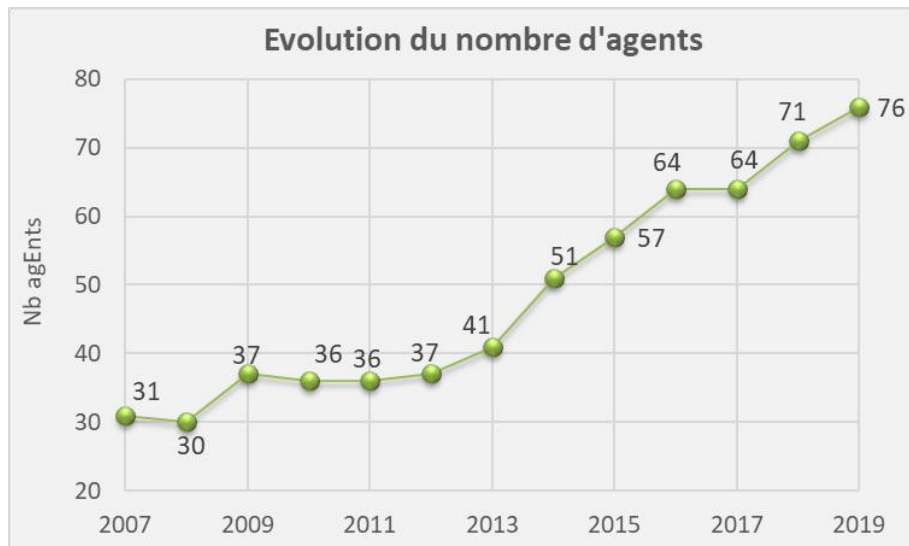


**Mouvements 2019**

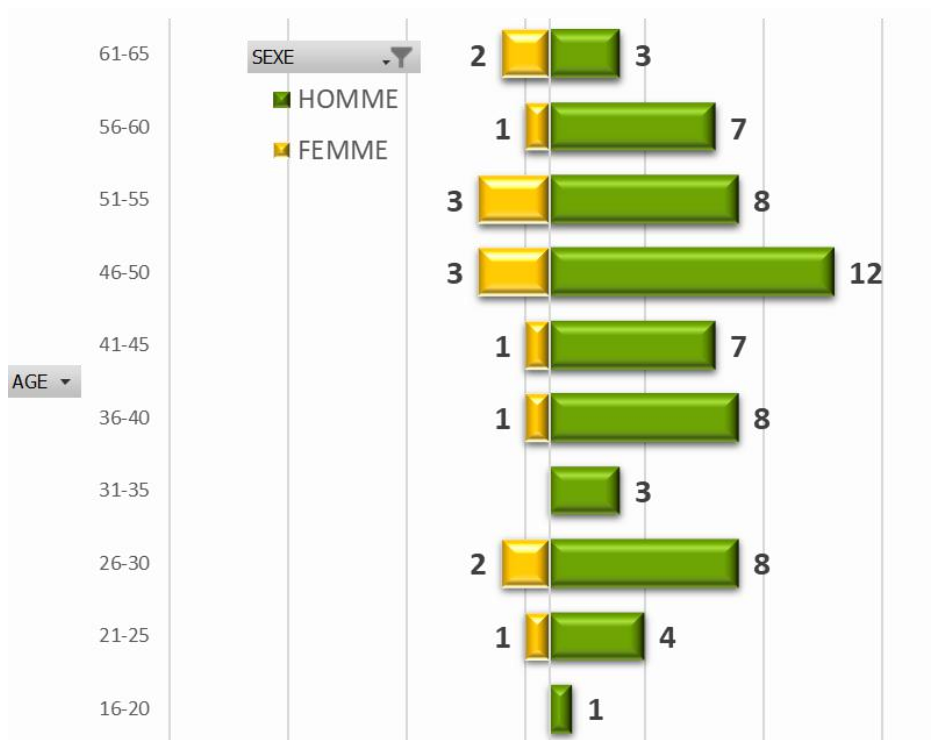




*Au total, au 31/12/2019 : 73 équivalent temps plein (ETP)*



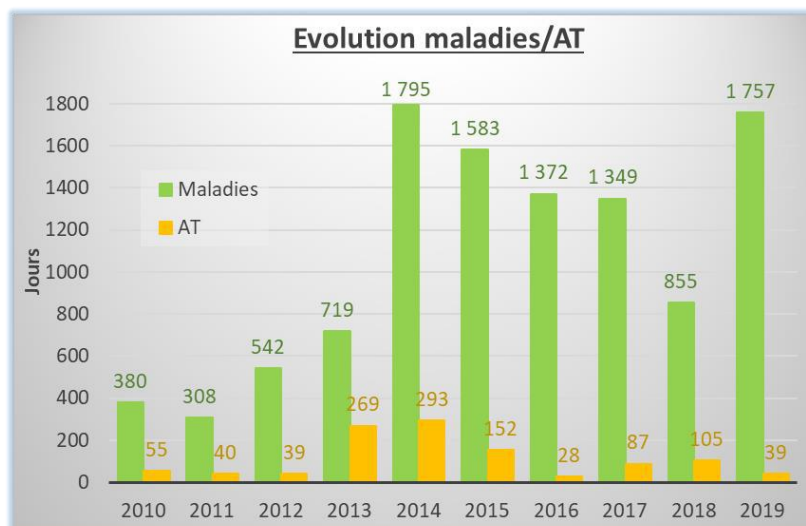
Les diverses fusions, adhésions et l'élargissement des services offerts aux usagers ont entraîné une augmentation exponentielle du nombre d'agents : de 31 agents en 2007, le SMECTOM en compte aujourd'hui 76 (au 31/12/2019).



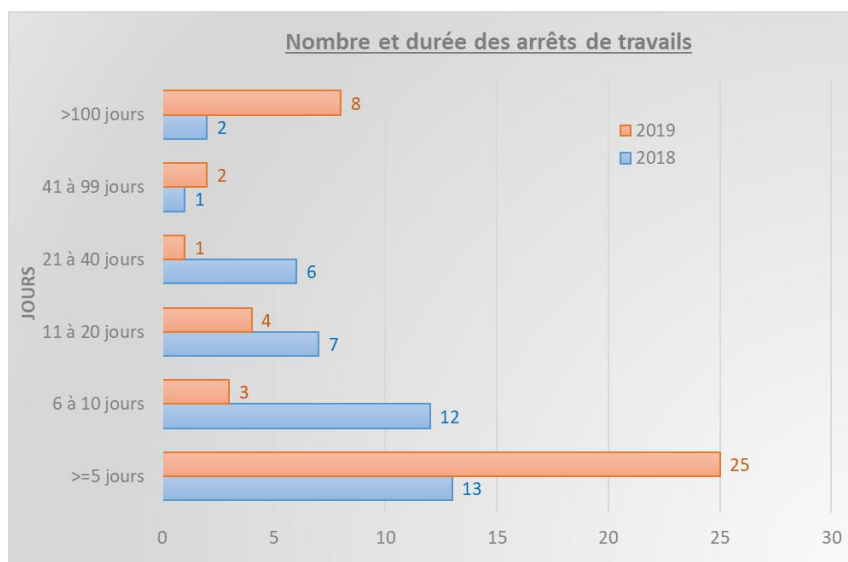
Prévision des départs à la retraite :

- En 2020 : 2 agents (un gardien de déchetterie, l'agent d'entretien)
- En 2021 : 4 agents (1'agent d'accueil, un gardien de déchetterie, un chauffeur BOM et un ripeur)
- En 2022 : 1 agent (comptable)
- Un autre agent en disponibilité d'office pour raisons de santé peut être amené à sortir des effectifs à tout moment.

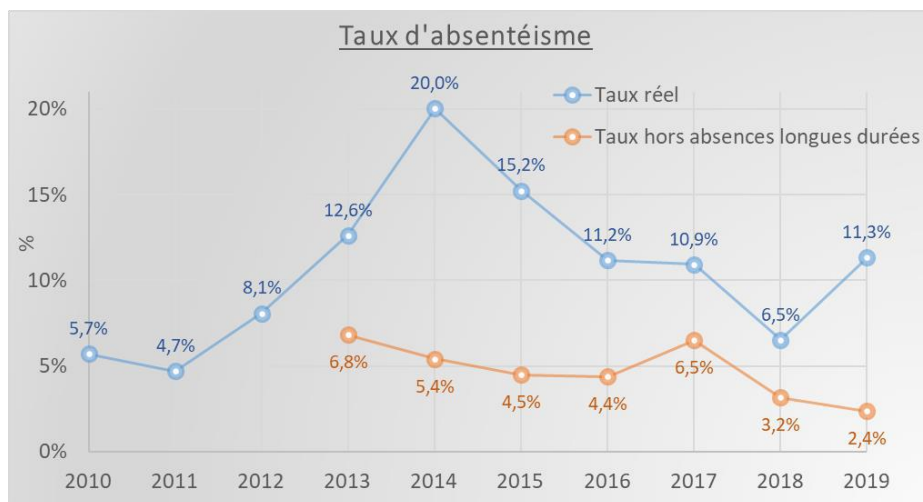
## II – Les maladies



Entre 2018 et 2019 nous constatons que le nombre de jours d'arrêt pour maladie (ordinaire + longue maladie + disponibilité d'office) a augmenté de 105 % alors que le nombre de jours d'arrêt pour accident du travail (AT) a diminué de 63%.



Entre 2018 et 2019 le nombre d'arrêts de courtes durées augmenté de 92%. Cela n'est pas sans conséquence sur le budget puisque l'assurance statutaire ne rembourse uniquement que les arrêts d'une durée supérieure à 10 jours.

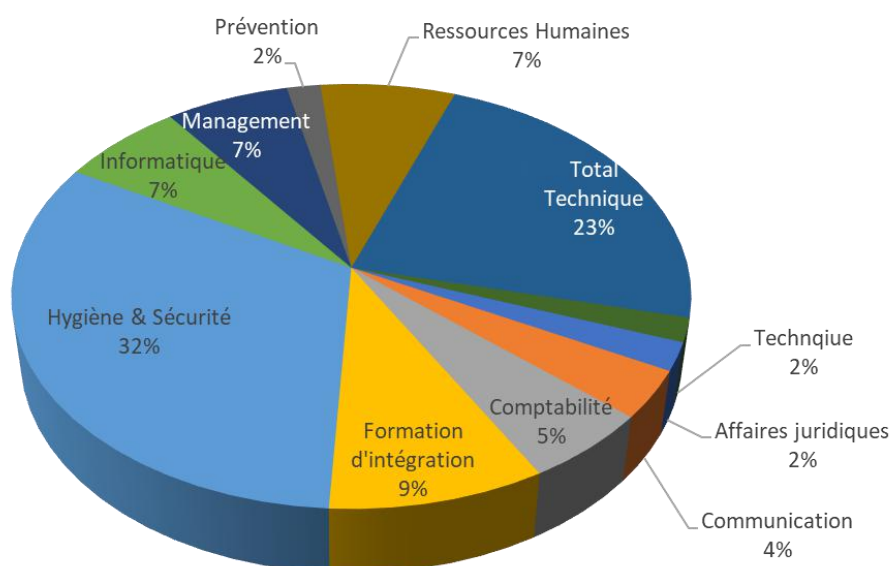


La reprise à la hausse du taux d'absentéisme est dû aux absences de longues durées (>100 jours) qui viennent alourdir ces chiffres.

### III – Les formations

En tout ce sont 36 agents qui ont suivi une ou plusieurs formations.

#### Thématiques des formations effectuées



Thématiques fortes : Hygiène et sécurité (32%) et Technique (23%)

47% de l'effectif du SMECTOM a suivi au moins 1 formation.

25 formations différentes ont été délivrées.

Chaque agent formé a suivi en moyenne 4,8 jours de formation.

#### Dépenses relatives aux formations 2019 :

|                                                                  | Montants pour l'année 2019<br>(€) |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| CNFPT au titre de la cotisation obligatoire                      | 11 900                            |
| CNFPT au-delà de la cotisation obligatoire (formations payantes) | 2 100                             |
| Autres organismes                                                | 9 687                             |
| Frais de déplacement à la charge de la collectivité              | 1 236                             |
| <b>Coût total des actions de formation</b>                       | <b>24 923</b>                     |

## **LES MOYENS TECHNIQUES**

Le SMECTOM gère avec justesse un parc de matériel roulant en recherchant à la fois des économies mais également la sûreté de fonctionnement.

Notre parc de véhicules est le suivant :

- 9 BOM équipées de lève-conteneurs (pour des bacs de 80 à 1 100 litres) répondant aux normes en vigueur et contrôlées trimestriellement par un organisme agréé. Parmi celles-ci :
  - ✓ 1 est équipée d'une benne de 16 m<sup>3</sup> ;
  - ✓ 4 sont équipées d'une benne de 14 m<sup>3</sup> ;
  - ✓ 3 sont équipées d'une benne de 12 m<sup>3</sup> ;
  - ✓ 1 d'une benne de 9 m<sup>3</sup> ;

La diversité des volumes permet de s'adapter à la typologie du territoire (rues étroites, centre-ville, routes de montagne, campagne avec bacs de regroupements espacés ...)

- 4 Poly-bennes répondant aux normes en vigueur et contrôlées semestriellement par un organisme agréé :
  - ✓ 2 avec une grue pour le vidage des colonnes à verre et emballages (PTRA de 26 tonnes) ;
  - ✓ 2 pour les rotations de bennes des déchetteries (1 PTRA de 19 tonnes + 1 PTRA 26 tonnes).
- 1 Laveuse pour conteneurs et colonnes à verre et emballages équipée d'une cuve de 4 000 litres compartimentée en deux. Un compartiment de 2 200 litres pour l'eau propre et un compartiment de 1 800 litres pour la récupération des eaux de lavage.
- 2 Télescopiques.
- 4 fourgons dont un équipé en atelier afin d'assurer un dépannage rapide sur les circuits de collecte ;
- 6 véhicules légers utilitaires ;

Soucieux de l'environnement, toutes les acquisitions de véhicules se font en prenant systématiquement en compte les dernières normes et en veillant à ce que les taux de rejets de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère soient les plus faibles possible.

Le SMECTOM possède un parc de véhicules important ce qui nous permet donc, en cas de panne, d'avoir une réactivité adaptée.

De plus, le SMECTOM est doté d'un atelier équipé de tous les outils nécessaires (crics hydrauliques, clés à choc, machine à démonter les pneus PL, VL, équilibreuse, machine à redessiner les pneus, outillages adaptés au démontage des différentes pièces ...) afin de pouvoir assurer en régie :

- ✓ L'entretien et la réparation des véhicules (camions, voitures, utilitaires, chariots élévateurs...) ;
- ✓ L'entretien des équipements du garage ;
- ✓ La gestion de l'utilisation des véhicules ;
- ✓ L'organisation des contrôles techniques et réglementaires des véhicules.

## LES MODES DE TRAITEMENT

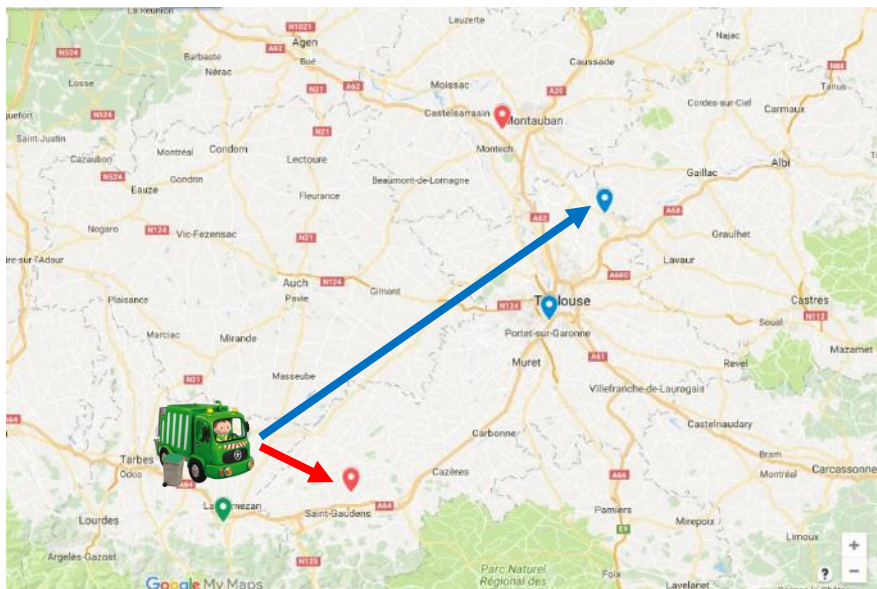
Une partie des ordures ménagères de notre territoire est enfouie et l'autre partie est incinérée.  
Cette externalisation des OM du département entraine environ 1 million de kilomètres supplémentaires par an.

Site d'enfouissement : site de Pihourc situé à Liéoux (31)

*Capvern/Liéoux : 92,8 kms A/R*

Sites d'incinération : ECONOTRE Route de Montauban, 31660 Bessières

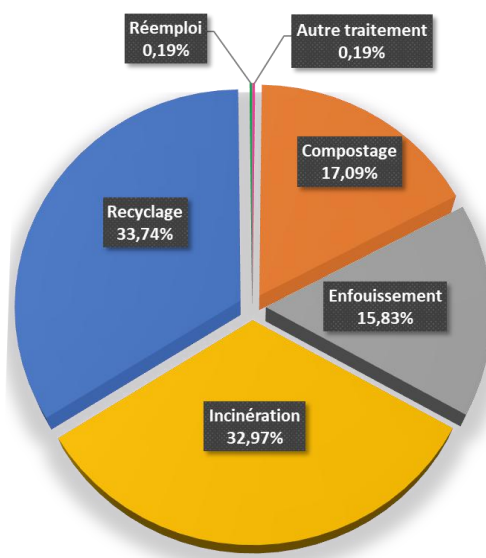
*Capvern /Bessières : 332 kms A/R*



*Carte des différents sites de traitement des ordures ménagères résiduelles*

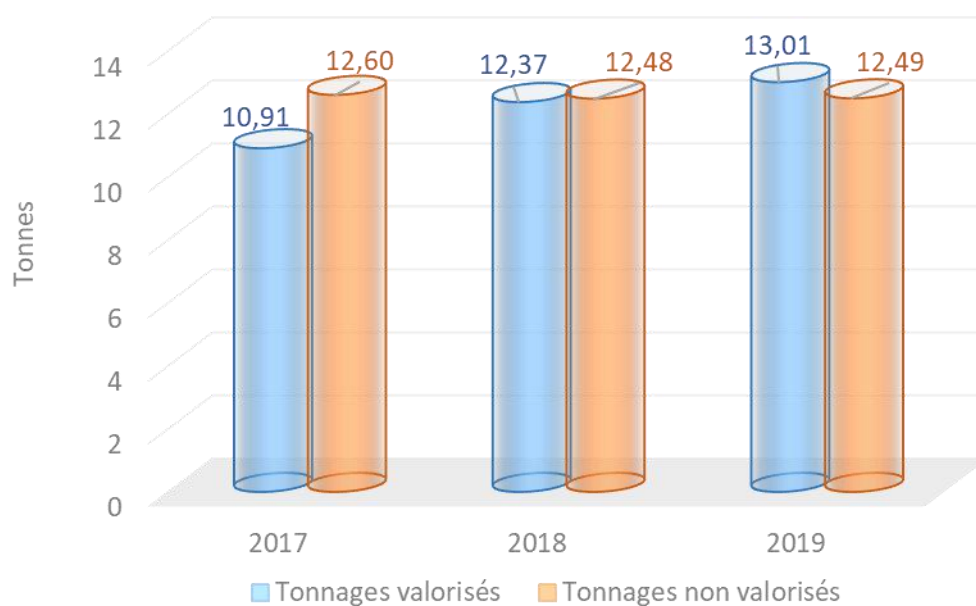
Ordures ménagères, emballages, verre, déchets verts et autres déchets de déchetteries : ci-dessous les différents types de procédés de traitement associés.

### TYPE DE TRAITEMENT EN 2019



En 2019, 51 % des déchets ménagers collectés ont été valorisés contre 48,7% en 2018.  
Ce taux augmente notamment grâce à la diminution des tonnages en ordures ménagères.  
1/3 est valorisé par recyclage matière et 17% par compostage des déchets verts.

### Evolution des tonnages valorisés et non valorisés

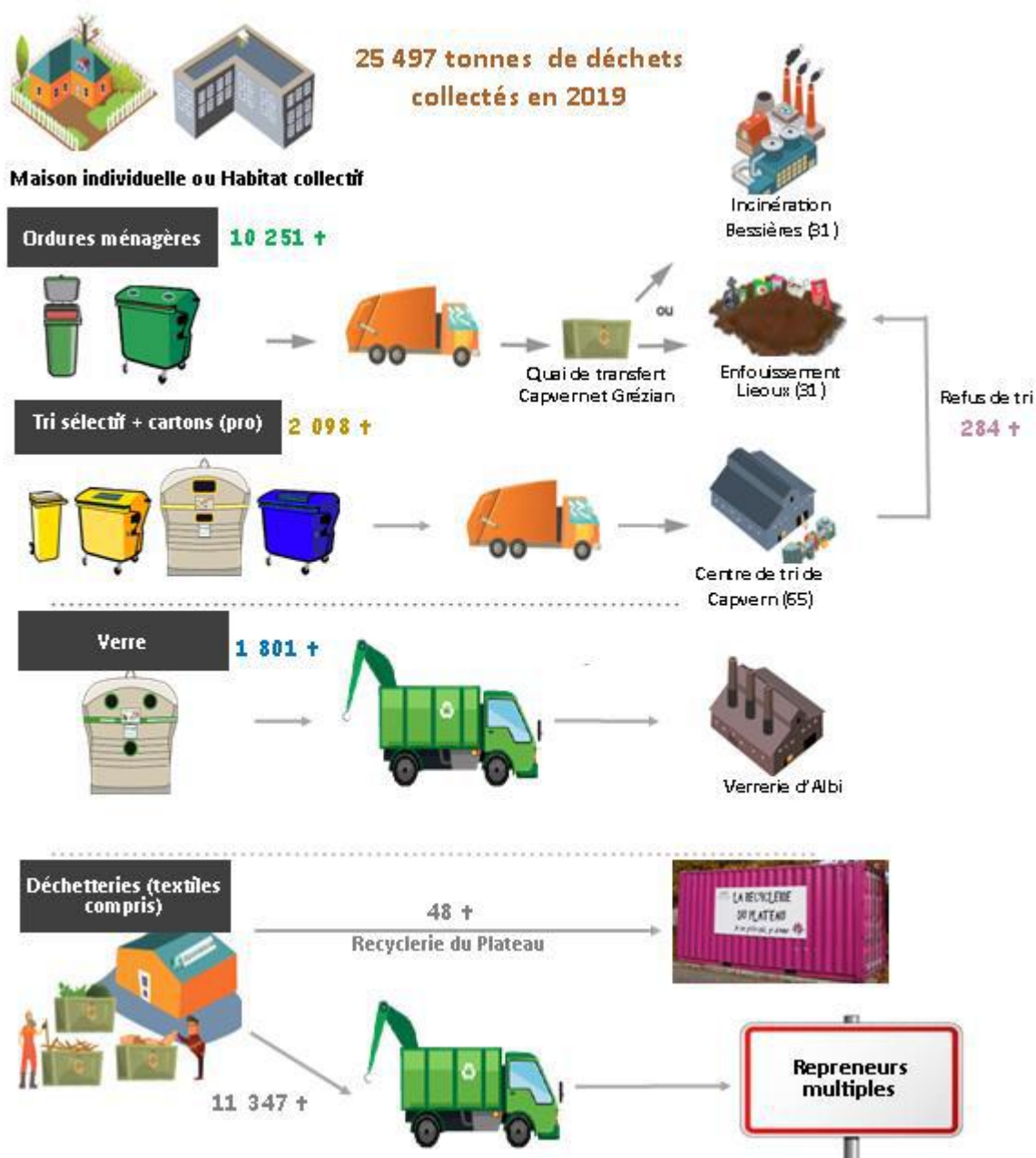


Depuis 2017, nous observons une augmentation des tonnages valorisés.



**En 2019, 13 006 tonnes de déchets ont été valorisés  
soit 5% de plus par rapport à 2018.**

## SCHEMA D'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS



## **GLOSSAIRE**

BDR : Bacs de Regroupement

CCAL : Communauté de Communes Aure Louron

CC Aure 2008 : Communauté de Communes Aure 2008 (pôle de la CCAL)

CCHVA : Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Aure (pôle de la CCAL)

CCVL : Communauté de Communes de la Vallée du Louron (pôle de la CCAL)

CCAM : Communauté de Communes Adour Madiran

CCCVA : Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

CCNB : Communauté de Communes Neste Barousse

CCPL NBB : Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, Neste, Baronnie, Baïse

CCPTM : Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

CS : Collecte Sélective

CSDU : Centre de Stockage de Déchets Ultimes

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

ETP : Equivalent Temps Plein

OM : Ordures Ménagères

PàP : Porte à Porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Pro : Professionnels

Régie : Activités réalisés par les fonctionnaires du SMECTOM

RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

RPS : Risques Psycho Sociaux

TC : Temps complet

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TLC : Textiles, Linges de maison, Chaussures

TNC : Temps non complet

SMECTOM : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SMTD65 : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

SYMAT : Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise

SYMAT CCHB : Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise, Communauté de Communes de la Haute Bigorre

